

RAPPORT D'ACTIVITE 2008





Madame, Monsieur, Chers usagers,

Le SITREVA relève la tête !

Après plusieurs années d'efforts, de rigueur budgétaire et de volonté l'année 2008 marque l'apurement du déficit passé.

Elu Président du SITREVA en juin, je tiens tout d'abord à remercier pour son travail et son sens de la Collectivité mon prédécesseur Christian SCHOETTL, ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs.

L'année 2008 a donc ouvert des perspectives meilleures pour la gestion des déchets des 250 000 habitants des régions d'Auneau, de l'Hurepoix, de Maintenon et de Rambouillet.

Accompagné d'élus délégués impliqués et d'une équipe renouvelée et motivée, je veillerai à ce que le SITREVA poursuive, dans l'intérêt de tous, les efforts accomplis afin d'améliorer encore la qualité et le coût du service public.

D.MORIN, Le Président

SOMMAIRE

EDITORIAL	Page 2
Présentation générale du Syndicat	Page 4 et 5
Organisation opérationnelle	Page 6
Le principe du transfert de compétence	Page 7
Carte des unités de traitement	Page 8
<u>1^{er} PARTIE : LES INDICATEURS FINANCIER</u>	Page 9 à 18
<u>2^{ème} PARTIE : LES INDICATEURS TECHNIQUES</u>	Page 19 à 42
1_ Les services assurés en régie syndicale	Page 20 à 36
1_ Les déchèteries	Page 20 à 27
2_ Les quais de transfert	Page 27 à 30
3_ Plate forme de compostage	Page 31 à 32
4_ Garage et gestion du matériel	Page 32 à 34
5_ Gestion du patrimoine immobilier	Page 35 à 36
6_ Le service EQS	Page 37
2_ Les services assurés en délégation de service public	Page 38 à 43
1_ Le centre de tri des emballages ménagers recyclables	Page 38 à 40
2_ Le centre de valorisation énergétique	Page 41 à 43
<u>3^{ème} PARTIE : LE FONCTIONNEMENT GENERAL DU SYNDICAT</u>	Page 44 à 48
1_ Bilan des ressources humaines	Page 45
2_ Bilan des marchés publics	Page 46
3_ Bilan administratif	Page 47 à 48
<u>ANNEXES</u>	
- ORGANIGRAMME	
- Tarifs 2008	

PRESENTATION GENERALE DU SYNDICAT

Le SITREVA est un syndicat mixte intercommunal (créé le 1^{er} mars 1994).

Il regroupe 4 syndicats de collecte qui lui ont transféré les compétences traitement, valorisation et transfert des déchets ainsi que l'exploitation des déchèteries.

Organisation politique :

Son Comité Syndical est composé de 49 délégués titulaires élus par les syndicats membres et d'autant de délégués suppléants :

- 17 délégués titulaires représentent le SICTOM de Rambouillet
- 7 délégués titulaires représentent le SIRMATCOM de Maintenon
- 6 délégués titulaires représentent le SICTOM d'Auneau
- 19 délégués titulaires représentent le SICTOM de l'Hurepoix

Le 16 juin 2008, Monsieur MORIN a succédé à Monsieur SCHOETTL en tant que Président du SITREVA. Il sera accompagné, lors de son mandat, par 11 vice-présidents et un Bureau Syndical composé de 22 membres.



Président
Daniel MORIN
Président du SIRMATCOM

VICE-PRÉSIDENTS DU SICTOM DE L'HUREPOIX AU 16 JUIN 2008



C. SCHOETTL
Président SICTOM du Hurepoix

Administration Générale



G. MARCONNET

Transport et Transfert



F. JARD

Affaires Juridiques



D. ECHAROUX

Budget

VICE-PRÉSIDENTS DU SICTOM D'AUNEAU AU 16 JUIN 2008



J.L. BAUDRON
Président du SICTOM d'Auneau

Valorisation



L. UGUEN

Environnement-qualité-sécurité
Démissionnaire au 1.12.2008

VICE-PRÉSIDENTS DU SICTOM DE RAMBOUILLET AU 16 JUIN 2008



B. PETITPREZ
Président du SICTOM de
Rambouillet

Délégation de Service Public



D. BONTE

Déchèteries



D. DEGARNE

Relations entre le SITREVA et
les Syndicats de traitement des
déchets limitrophes.



R. DUFILS

Gestion du Personnel

VICE-PRÉSIDENTE DU SIRMATCOM DE MAINTENON AU 16 JUIN 2008



H. BERAUD

Communication

ORGANISATION OPERATIONNELLE

Le SITREVA comprend 112 agents en activité selon l'organigramme présenté en annexe, permettant d'assurer l'exploitation en régie de :

- 18 déchèteries
- 4 centres de transfert
- 1 plate forme de compostage

Il a donné en Délégation de Service Public :

- Une usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) d'une capacité nominale de 135 000 t/an, à Ouarville (28).
- Un centre de tri des emballages ménagers d'une capacité de 14 000 t/an, à Rambouillet (78).
- Un quai de transfert des emballages ménagers, à Ouarville.

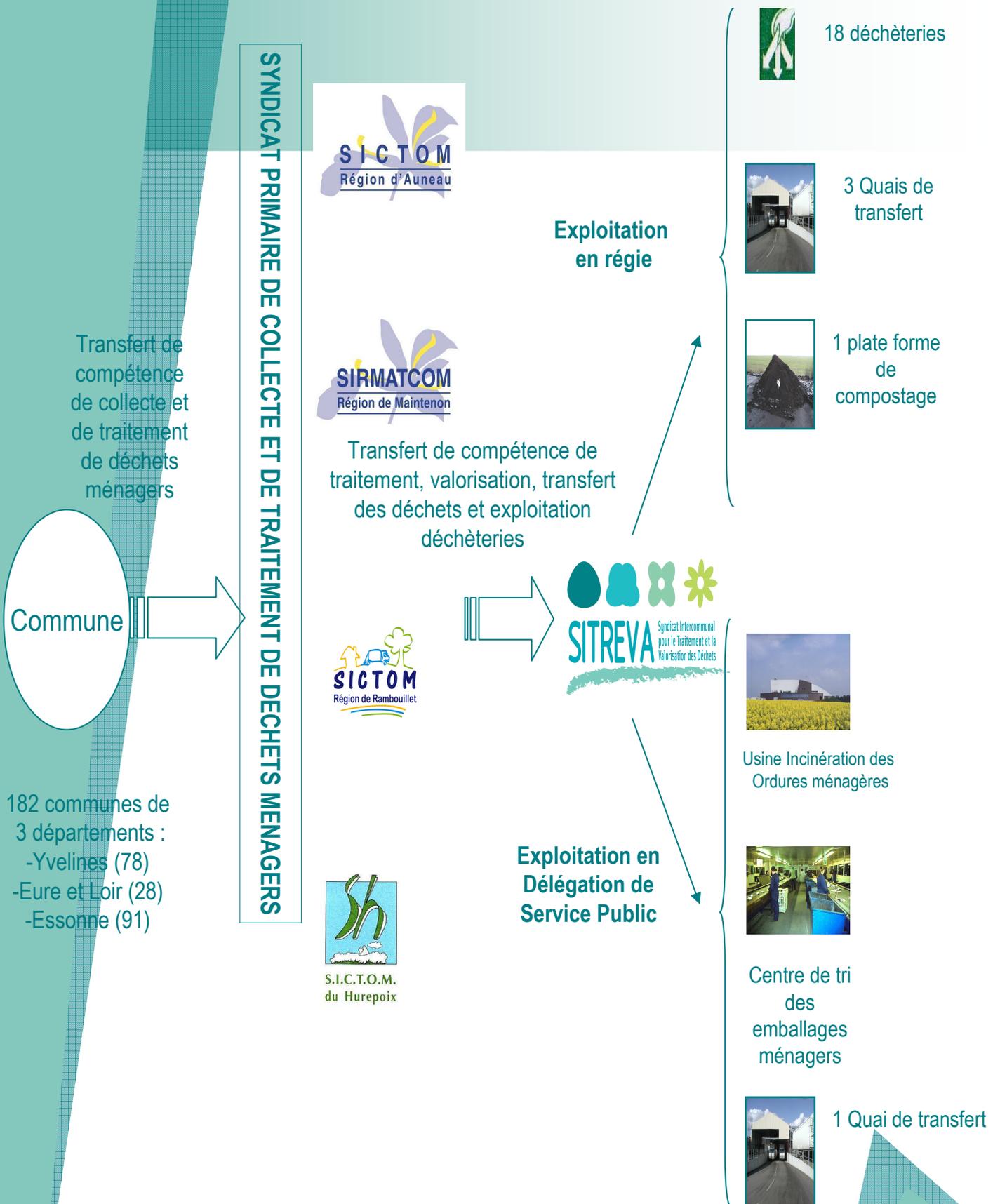
Le SITREVA traite les déchets de 182 communes représentant près de 251 200 habitants.

Disposant d'un vaste territoire réparti sur 3 départements (les Yvelines, l'Essonne et l'Eure et Loir) et 2 régions administratives (Ile de France et Centre), il se caractérise par une disparité dans la densité de population et une diversité d'habitats qui génèrent diverses natures de déchets.

Différentes filières de traitement ont été retenues :

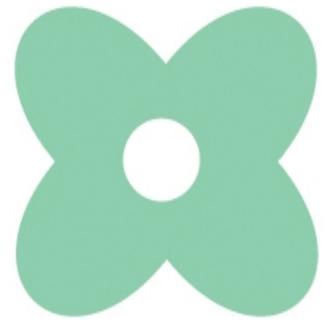
- L'incinération pour les ordures ménagères, les refus de tri et les petits encombrants avec valorisation énergétique (production d'électricité).
- Le tri et le recyclage pour les emballage issus de la collecte sélective avec valorisation matière.
- Le compostage pour les déchets verts.
- Le recyclage pour certains produits de déchèteries avec valorisation matière (métaux, cartons, bois...).
- La mise en Centre d'Enfouissement Technique (CET) pour les « déchets ultimes » non valorisables.

LE PRINCIPE DU TRANSFERT DE COMPETENCE





-  Déchèteries
-  Centre de tri
-  Transfert
-  Incinération
-  Compost



PREMIERE PARTIE

LES INDICATEURS FINANCIERS : LE RETOUR A LA NORMALE !

2008 : FIN DU DEFICIT !

L'année 2008 marque un tournant dans les finances du SITREVA. Le remboursement du déficit tant attendu et prévu initialement dans le Plan de Résorption du Déficit pour fin 2009 est finalement arrivé avec un an d'avance.

Même si le SITREVA reste fortement endetté, la section de fonctionnement est passée en positif. La collectivité n'est donc plus soumise aux procédures strictes de contrôle du Budget par la Préfecture et la Chambre Régionale des Comptes et au risque de règlement d'office du Budget ainsi que, le cas échéant, à celui d'augmentation d'office des participations par le Préfet. Dans les faits, le Préfet d'Eure et Loir continue à demander l'avis de la Chambre Régionale des Comptes mais celui-ci ne peut plus donner lieu à des procédures contraignantes pour le SITREVA.

Le SITREVA a retrouvé toute sa liberté budgétaire.

Les autres éléments financiers qui ont marqué 2008

L'année 2008 a été principalement marquée par le jugement dans l'affaire du recours indemnitaire contre l'Etat qui a attribué au SITREVA environ 1,35 millions d'euros de dédommagement et, au 31 décembre 2008, environ 250 000 € d'intérêts. Pour information, les intérêts courent depuis le 9 juillet 2003 et sont capitalisés chaque année. Les taux appliqués étaient entre 2 et 3 % jusqu'à mi-octobre 2008 puis sont passés, deux mois après la notification du jugement, à près de 9%. Le jugement de l'appel est prévu pour le 2ème trimestre 2009. En attendant, le SITREVA a provisionné 50% de la somme au titre des obligations de prudence et de sincérité budgétaire établis par les règles comptables qui lui sont applicables.

La crise financière débutée en milieu d'année 2008 n'a pas épargné le SITREVA, même si l'impact sur l'année 2008 a été relativement faible par rapport à ce qu'il risque d'être sur l'année 2009. Au deuxième semestre 2008, le cours des filières a en effet fortement baissé, passant, pour les métaux, d'une moyenne de 250€/T en milieu d'année à 30€/T à la fin de l'année ou encore pour les gros magasins de 50€/T à 0.

L'avenant 10 à la DSP, signé lui aussi en milieu d'année, prévoit un financement direct de l'investissement pour la mise aux normes de l'usine d'incinération à hauteur de 632 000 € en 2008, 1 040 000 € en 2009 et 186 440 € en 2010. Ce mécanisme permet de limiter les frais financiers au maximum.

L'année 2008 a enfin été marquée par la renégociation d'un emprunt à taux structuré et risqué vers un taux fixe de 4,57% et ce pour un capital restant dû de près de 10 millions d'euros.

Les grands chiffres des finances 2008

2008, fin du déficit de fonctionnement !	
Résultat positif de fonctionnement :	763 233,78 €
Volume du budget de fonctionnement :	28 846 928,98 €
Résultat positif d'investissement :	3 374 544,49 €
Volume du budget d'investissement :	15 472 178,78 €

Dont près de 10 millions d'euros de refinancement de la dette (somme inscrite en dépenses et en recettes)

Encours de la dette au 31/12/2008 :	25 359 681,76 €
Soit	103,42 €/hab
Remboursement de la dette en capital :	13,73 €/hab
Taux d'intérêt moyen :	6,02 %
Dépenses réelles de fonctionnement :	99,68 €/hab
Dépenses d'équipement brut ^[1] :	2,18 €/hab

Les finances du SITREVA dans le temps

Fin 2008, le SITREVA finit de rembourser son déficit avec un an et 1,7 millions d'euros d'avance sur le Plan de Résorption du Déficit validé par le Préfet et voté en décembre 2005.

	Année 2002	Année 2008	Evolution 2002-2008
I Remboursement du déficit budgétaire	Déficit fin 02 : 11.509.000 €	Excédent fin 08 : 763.233 €	Plus de 12 millions € dégagés
II Réduction rapide des emprunts (en cumulé)	Encours de la dette fin 02 : 40.673.203 €	Encours de la dette fin 08 : 25.359.682€	Plus de 15 millions € dégagés
III Evolution des contributions nettes des Syndicats Primaires (facturation – reversements)	Contributions 03 : 21.189.341 €	Contributions 08 : 17.488.585 €	Baisse de 38% Baisse de 17%

Entre 2002 et 2008, le SITREVA a donc réussi à **dégager plus de 27 millions d'euros** pour le remboursement du déficit de fonctionnement et de la dette tout en **baissant ses contributions de plus de 17%** entre 2003 et 2008.

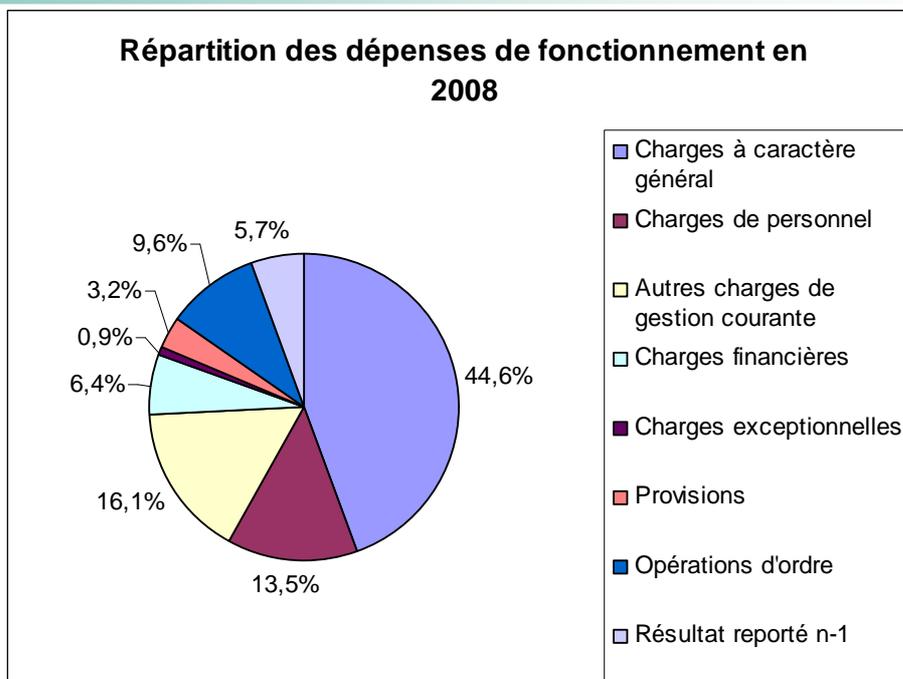
^[1] Ex : travaux, camions, caissons, engins, logiciels, etc..

Détail des finances 2008

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement du budget du SITREVA se détaillent comme suit :

Fonctionnement	763 233,78
Dépenses	28 846 928,98
Traitement hors DSP	870 597,40
DSP	9 830 011,50
TP et TGAP	321 865,84
Autres charges à caractère général	1 836 342,78
Charges de personnel	3 907 884,75
Reversements	4 476 858,34
Autres charges de gestion courante	159 168,40
Charges financières	1 836 775,50
Reversement Hurepoix	249 700,00
Autres charges exceptionnelles	22 037,50
Provisions	930 090,00
Opérations d'ordre	2 774 480,74
Résultat reporté	1 631 116,23
Recettes	29 610 162,76
Atténuation de charges	190 072,85
Redevance mâchefers	9 457,67
Départ Magny les Hameaux	205 953,50
Reversements (dont un partiel)	4 201 445,77
Apports Syndicats Primaires	20 899 796,86
Autres produits des services, du domaine et des ventes	746 892,57
Autres dotations et participations	75 514,17
Autres produits d'activité	306 715,69
Produits financiers	2 105,60
Produits exceptionnels	2 014 403,34
Opérations d'ordre	957 804,74

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2008

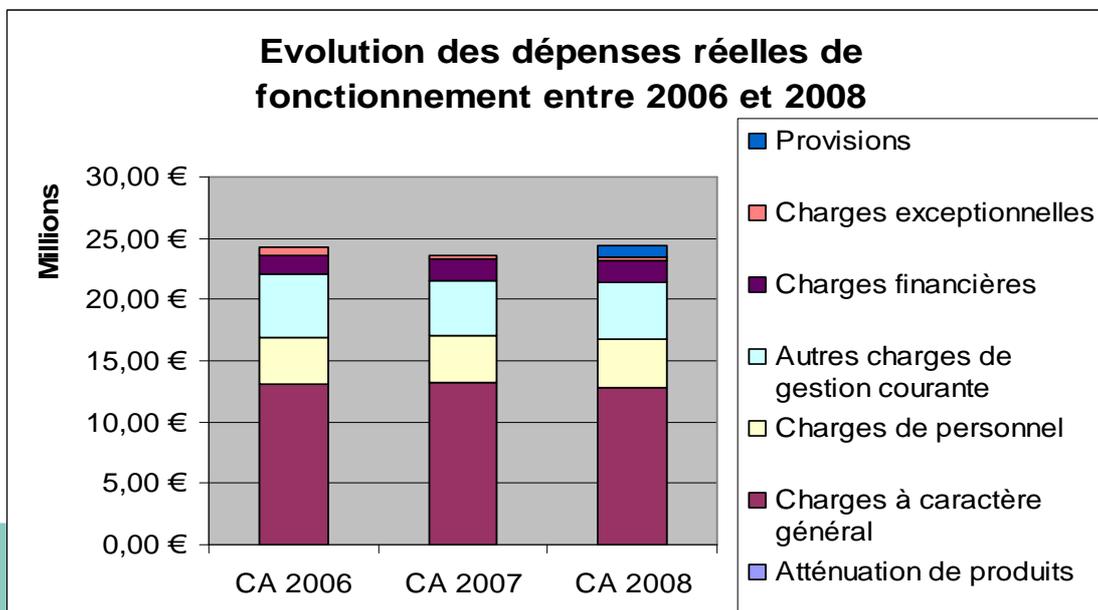


La délégation de service public représente à elle seule 40% des charges réelles de fonctionnement en 2008. Elle se décompose de la manière suivante :

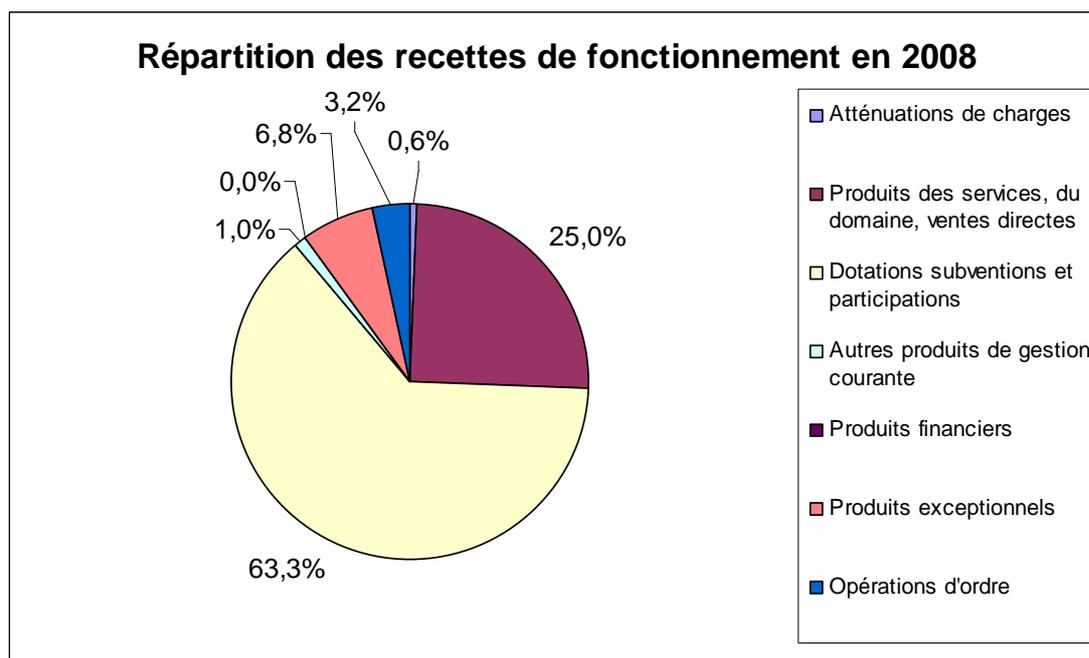
- UIOM : 8 465 914,30 €
- recettes électrique et d'utilisation de la ligne haute tension déduites de la facturation UIOM : 1 694 339,13 €
- transfert des emballages : 10 399,72 €
- centre de tri : 3 048 036,31 €

Le personnel pèse quant à lui pour 16% des dépenses réelles de fonctionnement.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement entre 2006 et 2008



L'année 2008 est marquée par deux provisions, l'une dans le cadre du recours contre l'Etat et l'autre dans le cadre du contentieux sur le double paiement de la chaîne de tri. Elles s'élèvent à un montant global de 930 000 €.



En 2008, la condamnation de l'Etat à verser au SITREVA 1,6 millions d'euros est inscrite en produits exceptionnels de la section de fonctionnement.

La facturation du SITREVA aux extérieurs qui utilisent ses installations (communes, industriels et artisans) s'est élevée en 2008 à 308 425,07 €. 70% des recettes des apports des extérieurs en déchèteries sont reversés aux Syndicats Primaires.

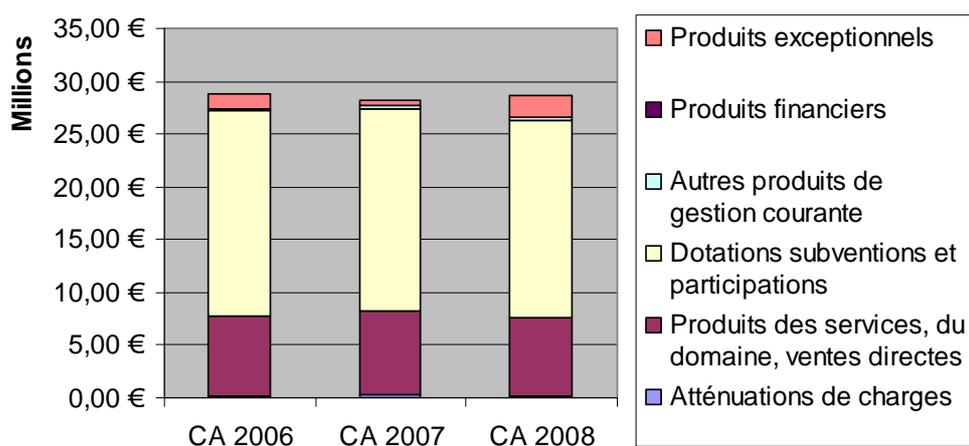
Les aides Eco-Emballages ont quant à elles été d'un montant de 2 469 705,23 € dont 1 953 100 € au titre de 2008 et 516 605,23 € au titre des années précédentes. En 2009 interviendra le versement du liquidatif et de la compensation 2008. A 1500 € près, soit le soutien aux caractérisations, l'intégralité de ce montant a été reversée aux Syndicats Primaires.

Les recettes Eco-Folio ont atteint 199 214,44 € dont 38 497,71 € au titre de 2006 et 160 716,73 € au titre de 2007. C'est ce deuxième montant qui est représentatif puisqu'en 2006, les soutiens n'ont porté que sur quelques mois alors que l'année 2007 a été considérée en année pleine. L'intégralité de ces recettes est reversée aux Syndicats Primaires.

Les recettes de valorisation s'élèvent à 3 432 835,89 € dont :

- 1 689 337,65 € de valorisation matière dont 1 144 183 € de reversés
- 1 743 498,24 € de valorisation énergétique dont 80 089,99 € d'intéressement annuel

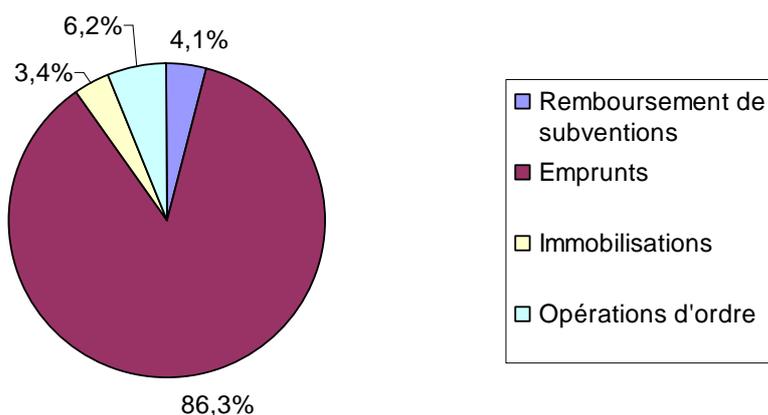
Evolution des recettes réelles de fonctionnement entre 2006 et 2008



Les dépenses et les recettes de la section d'investissement du budget du SITREVA se détaillent comme suit :

Investissement	3 374 544,49
Dépenses	15 472 178,78
Immobilisations incorporelles	35 132,12
Immobilisations corporelles	493 519,87
Immobilisations en cours	4 767,14
Subvention Valoryèle	632 000,00
Remboursement capital emprunts	3 365 664,81
Refinancement de dettes	9 983 290,10
Opérations d'ordre	957 804,74
Recettes	18 846 723,27
Emprunts nouveaux	288 000,00
Refinancement de dettes	9 983 290,10
Avances	7 672,30
Opérations d'ordre	2 774 480,74
Résultat reporté	5 793 280,13

Répartition des dépenses d'investissement en 2008

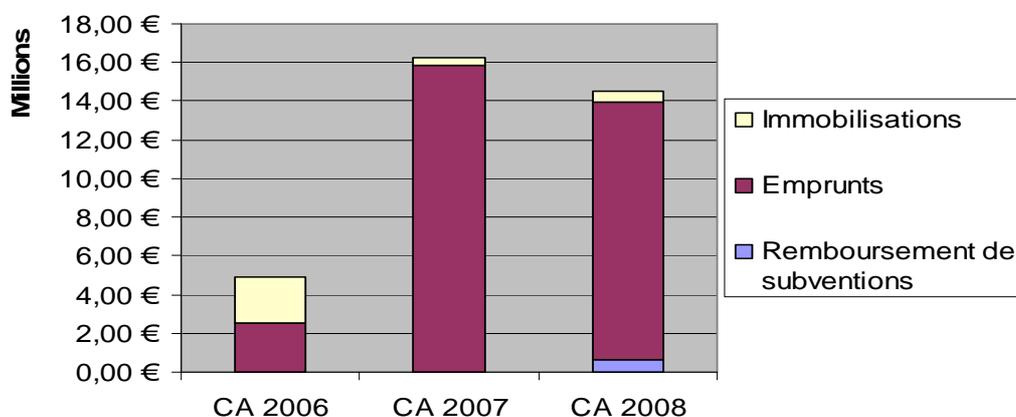


Ces dernières années, plusieurs millions d'euros de dette ont été remboursés de manière anticipée. En 2007 et 2008, 10 millions d'euros ont été renégociés chaque année, ce qui entraîne une écriture importante en recettes et en dépenses d'investissement.

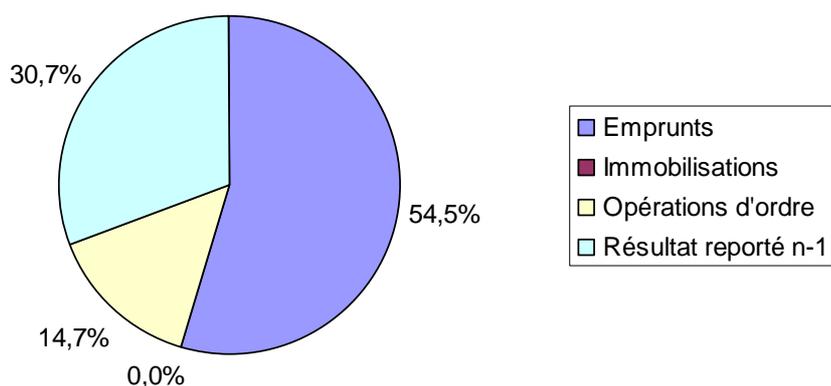
Ces deux mécanismes expliquent l'importance des dépenses d'investissement liées à l'emprunt.

En 2008, les immobilisations n'ont constitué que 3,4% des dépenses d'investissement du SITREVA.

Evolution des dépenses réelles d'investissement entre 2006 et 2008

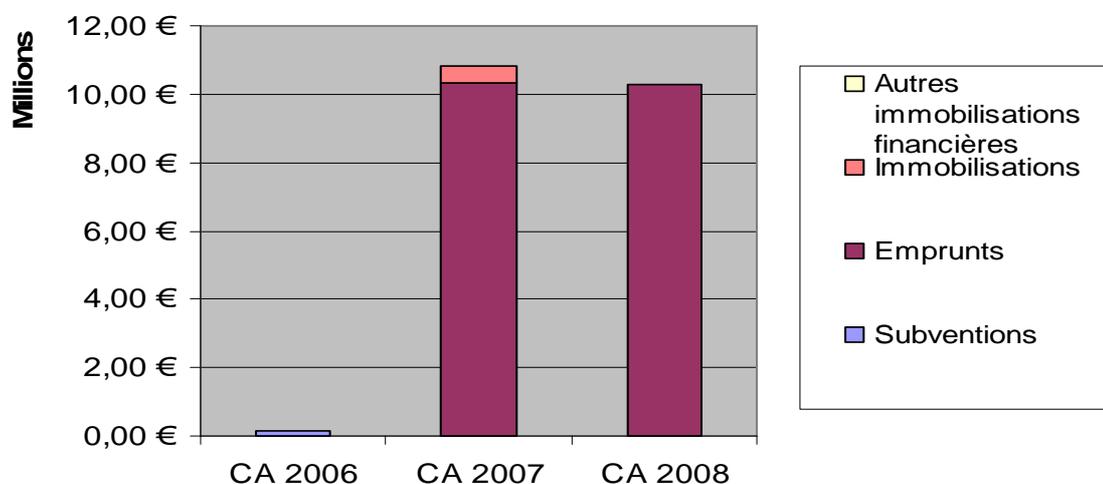


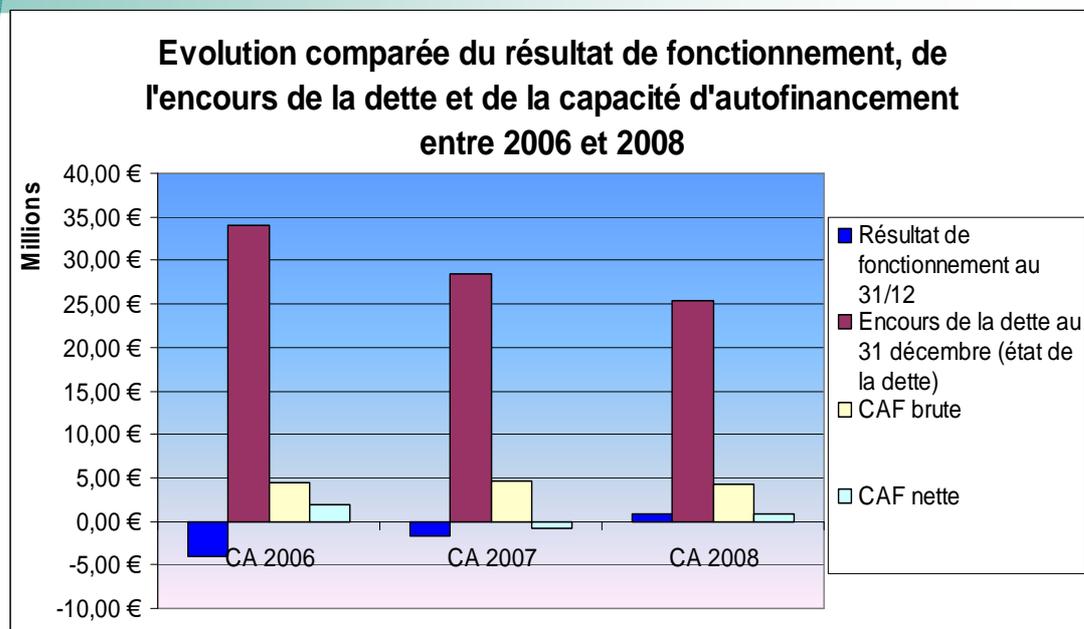
Répartition des recettes d'investissement en 2008



Depuis 2002, le choix a été fait de ne financer la section d'investissement que par le résultat reporté et par des opérations d'ordre. En 2008, la pénalité de renégociation de la dette de 288 000 € a été intégrée au capital restant dû. Elle est donc considérée comptablement comme un emprunt nouveau.

Evolution des recettes réelles d'investissement entre 2006 et 2008





Entre 2006 et 2008, la capacité d'autofinancement (CAF) brute^[1] du SITREVA est restée stable à plus de 4 millions d'euros. La CAF nette^[2] a quant à elle fortement varié en fonction des remboursements anticipés. Le résultat de fonctionnement n'a pas cessé d'augmenter et l'encours de la dette de baisser.

Avec la fin du déficit, les mécanismes financiers pourront changer pour refléter les choix de gestion plutôt que les obligations légales du SITREVA.

^[1] Différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement

^[2] CAF brute moins le remboursement de la dette en capital hors gestion active de la dette

DEUXIEME PARTIE

LES INDICATEURS TECHNIQUES : LE SITREVA AU SERVICE DU PUBLIC

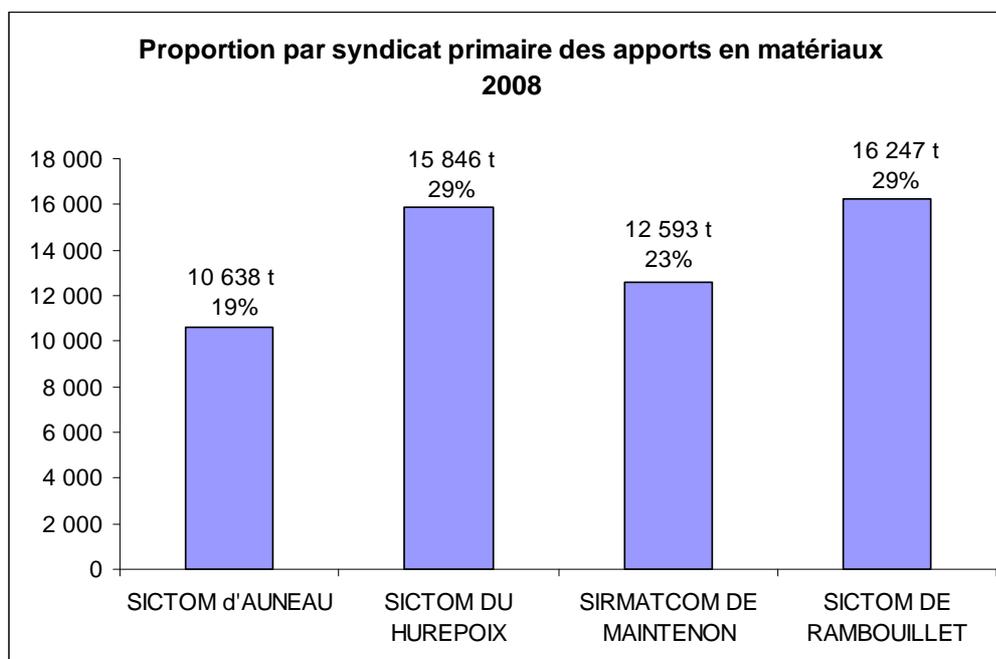
Les services assurés en régie syndicale

1 - Les déchèteries

1-1 _ Les tonnages apportés

55 324 tonnes de déchets ont été déposées sur l'ensemble des 18 déchèteries gérées par le SITREVA.

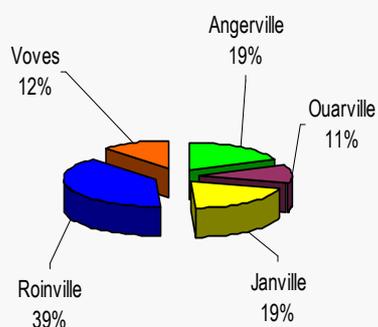
La proportion par Syndicat Primaire des apports de matériaux est la suivante :



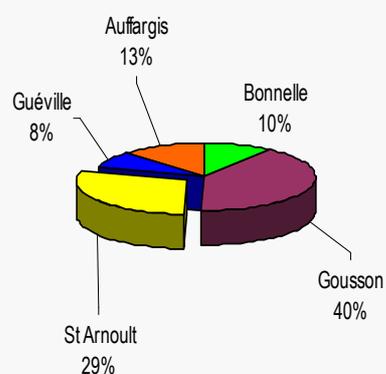
En 2008, les tonnages apportés en déchèteries ont connu une légère baisse sur le SICTOM du Hurepoix, d'Auneau et du SIRMATCOM de Maintenon. Cette baisse a été plus importante pour le SICTOM de Rambouillet du fait de la sortie de son périmètre de la commune de Magny-les-Hameaux.

La répartition des apports par déchèterie et par Syndicat Primaire est la suivante :

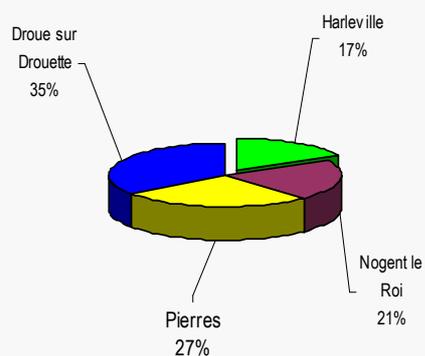
SICTOM D'AUNEAU - Année 2008



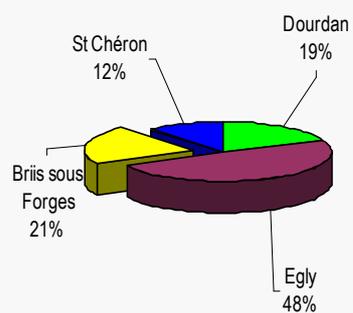
**SICTOM DE RAMBOUILLET
Année 2008**



SIRMATCOM DE MAINTENON Année 2008

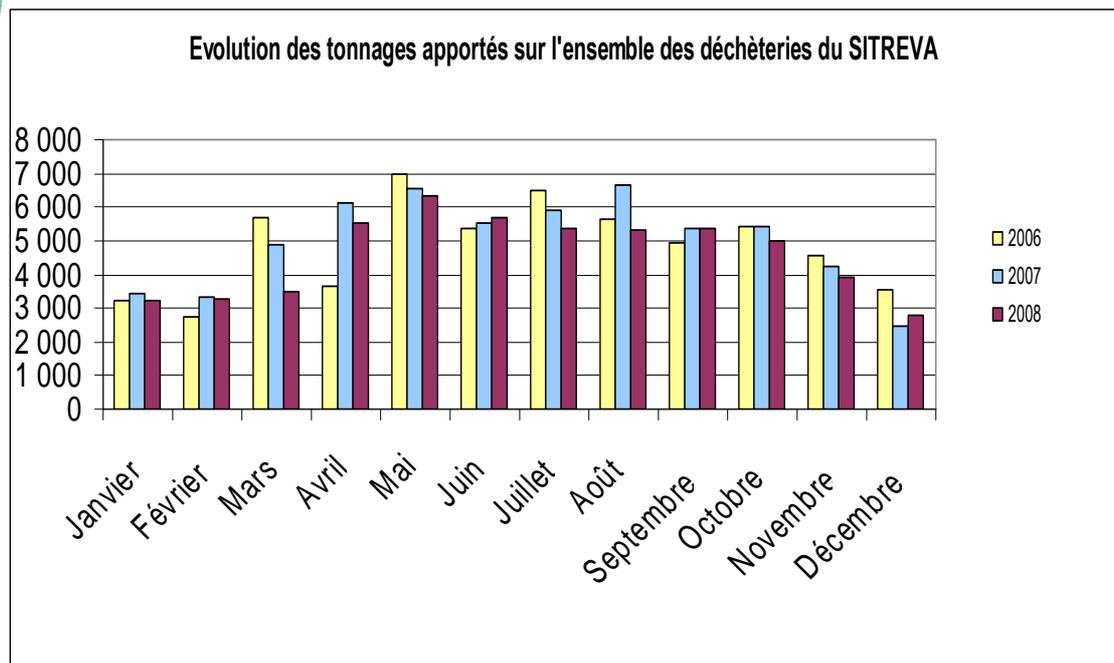


SICTOM DU HUREPOIX - Année 2008



Pour chaque Syndicat, les déchèteries générant les apports les plus importants sont quasiment les mêmes qu'en 2007 :

- SICTOM d'Auneau : Déchèterie de Roinville avec 39 % des apports
- SICTOM de Rambouillet : Déchèterie de Rambouillet avec 40 % des apports
- SIRMATCOM de Maintenon : Déchèterie de Droue sur Drouette avec 35 % des apports
- SICTOM du Hurepoix : Déchèterie d'Egly avec 48 % des apports

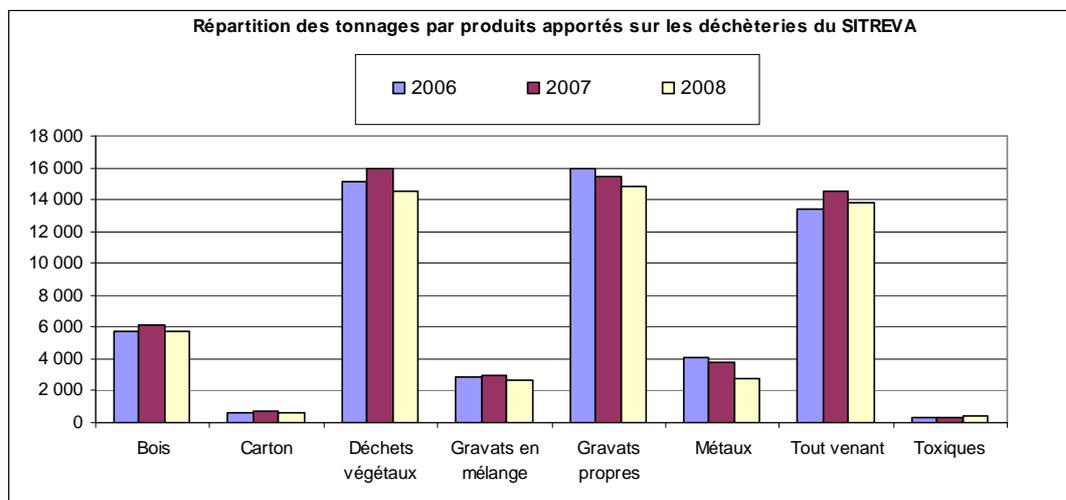


Les apports en déchèteries sont toujours saisonniers. Ils augmentent fortement au printemps et restent relativement constants l'été, pour baisser progressivement en novembre.

Seuls les mois d'hiver connaissent une activité moins soutenue, et ce de manière récurrente chaque année.

1-2 _ Les produits apportés

Comme chaque année, les 3 produits phares apportés restent : les déchets végétaux, les gravats propres et le tout venant. Ces apports ont diminué par rapport à 2007 (respectivement - 9.54 % , - 4.97 % et - 4 %).



D'autres produits sont aussi apportés en déchèteries mais transportés puis traités directement par des filières agréées.

Ce sont :

- Les batteries : 115 tonnes
- Les piles : 20 tonnes
- Les huiles de vidange : 79 700 litres

1-3 _ Le nombre de rotations des caissons et leurs tonnages transportés

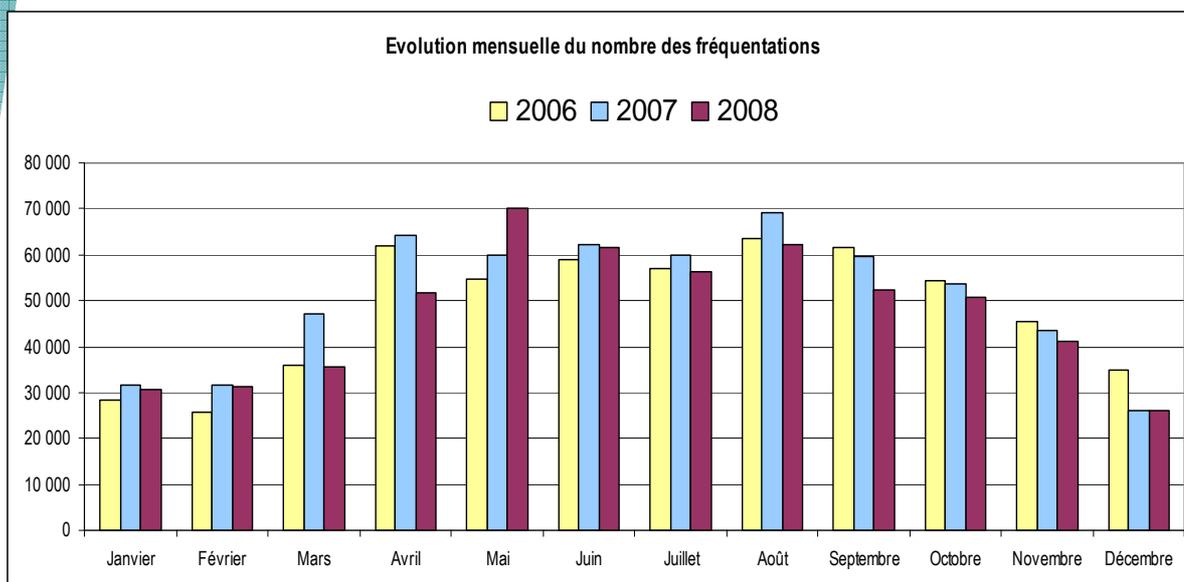
Pour assurer l'évacuation des produits déposés en déchèteries, le service « bas de quai » a dû effectuer plus de 9 100 rotations de caissons. Ce qui représente une moyenne de 36 rotations par jour, soit une valeur légèrement en baisse par rapport à 2007.

Ci-dessous, les tonnages moyens par rotation et par matériau :

Tonnages moyens par rotation par produits	Cartons	Tout venant	Gravats	Gravats à trier	Métaux	Bois	Végétaux	Toxiques
2006	1.36	5.55	19.06	8.93	4.10	4.92	5.78	0.44
2007	1.43	5.62	19.64	8.44	4.22	5.20	5.95	0.46
2008	1.40	5.34	18.85	7.47	3.09	4.85	5.38	0.49

Le tonnage moyen par rotation est en diminution par rapport à 2007.

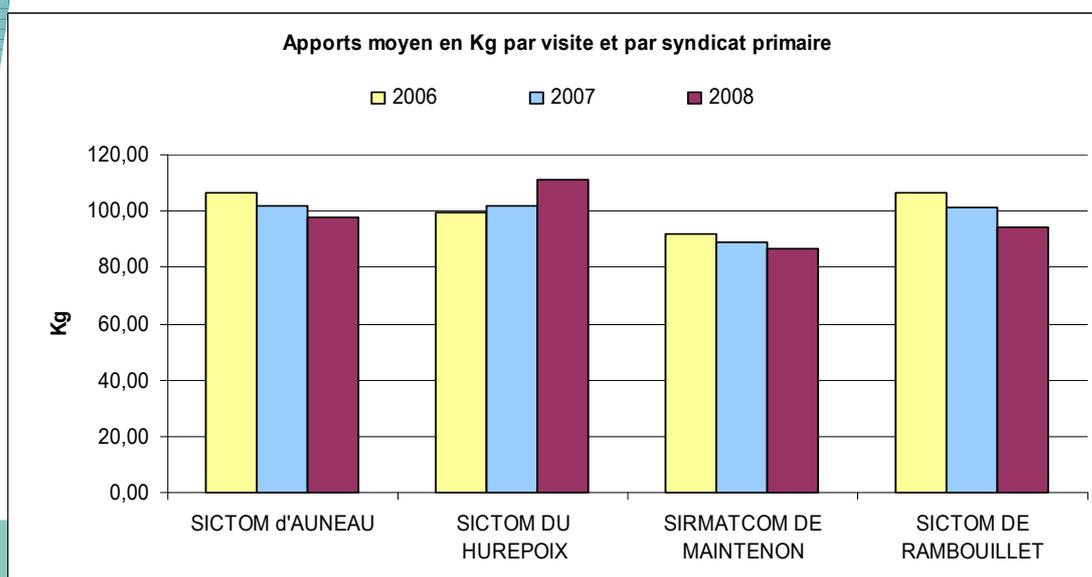
1-4 _ Le nombre de visites en déchèteries



1-5 _ Bilan général de l'activité des déchèteries

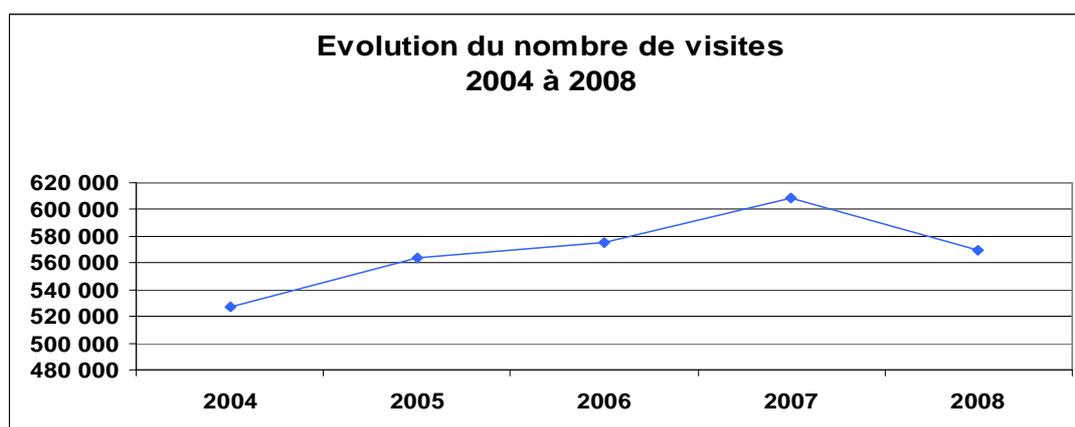
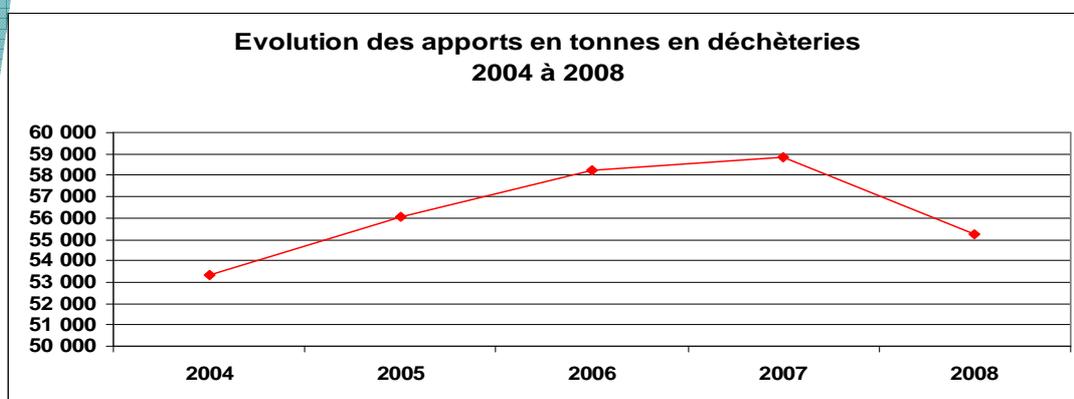
SITREVA			
Population totale			
251200	Tonnage total	Nombre de visite	Ratio quantité en kg / visite
SICTOM d'Auneau	10 638	108 686	97.88
SICTOM du Hurepoix	15 846	142 847	110.93
SIRMATCOM de Maintenon	12 593	145 711	86.42
SICTOM de Rambouillet	16 247	172 453	94.21
TOTAL	55 324	569 697	97.11

On constate une diminution du ratio kg / visite qui passe de plus de 98 kg en 2007 à 97,11 kg déposés par visite, ce qui signifie que les habitants viennent plus souvent pour une même quantité de déchets. Seul le SICTOM du Hurepoix connaît un phénomène inverse. Cela s'explique par la mise en place d'une carte d'accès sur ce SICTOM qui incite les usagers à optimiser leurs visites.



1-6 _ Evolution 2004 à 2008 de l'activité du haut et du bas de quai

Années	2004	2005	2006	2007	2008
Tonnages (bas de quai)	53 326	56 028	58 201	58 824	55 324
Visites (haut de quai)	526 619	563 250	575 657	608 532	569 697



En 2008, l'activité des déchèteries a légèrement diminué. Les quantités de déchets ainsi collectés ont augmenté de près de 4 %, entre 2004 et 2008.

Sur cette même période, les visites ont progressé de 8 %, alors même que les effectifs de gardiens sont restés quasiment identiques.

2008 est la première année de baisse pour ces deux indicateurs.

1-7 _ Conclusion activité déchèteries 2008

L'activité 2008 de l'ensemble des déchèteries a diminué pour la première fois depuis plusieurs années :

Tonnes de déchets traités → - 7%

Visites → - 6 %

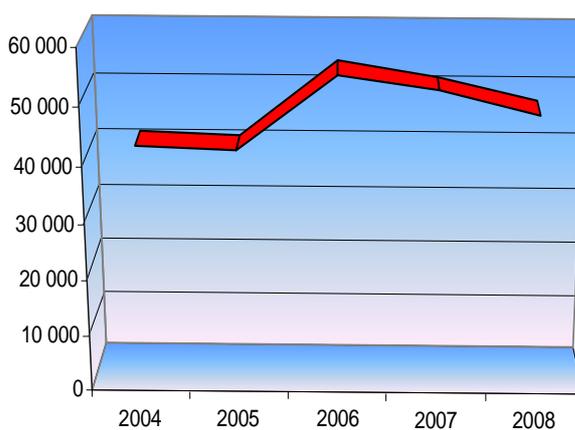
Rotations de caissons → - 6 %

2 - Les quais de transfert

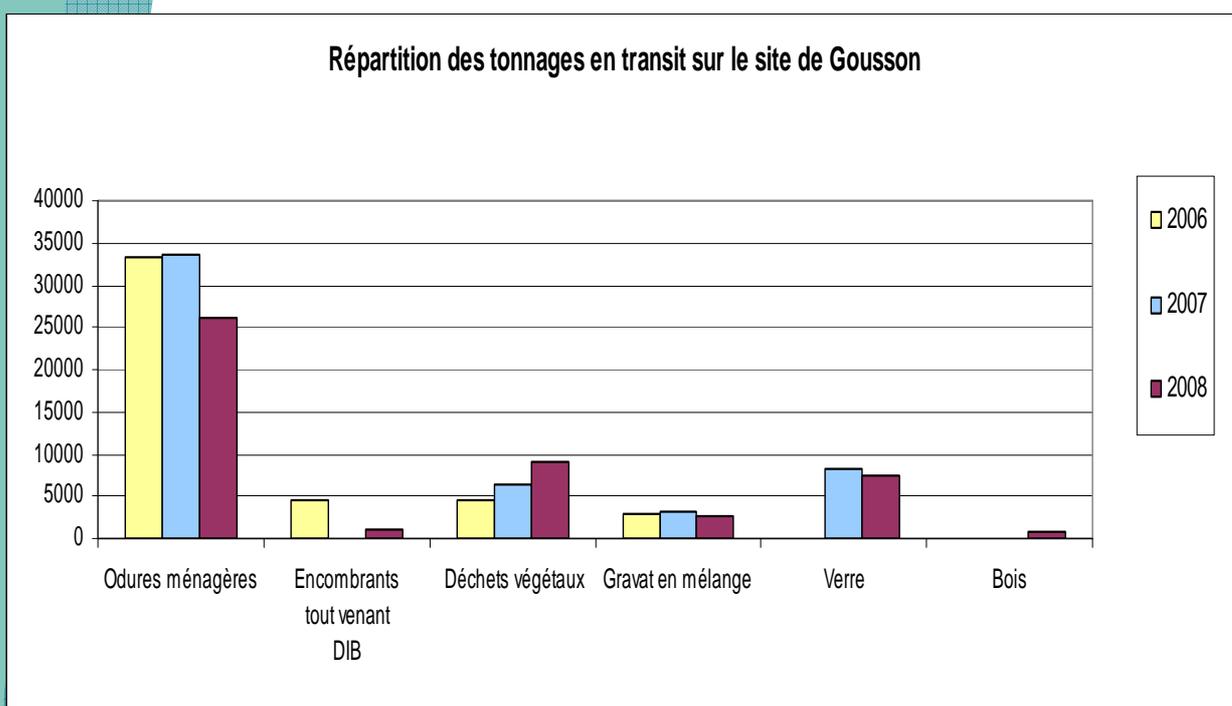
2-1 _ Le quai de transfert de Gousson (Rambouillet)

Le quai de transfert a accueilli en 2008 plus de 47 000 tonnes de déchets et principalement 26 118 tonnes d'ordures ménagères.

Evolution des tonnages transités entrants - Quai de transfert Gousson Année 2004 à 2008



Ces tonnages se répartissent de la manière suivante :



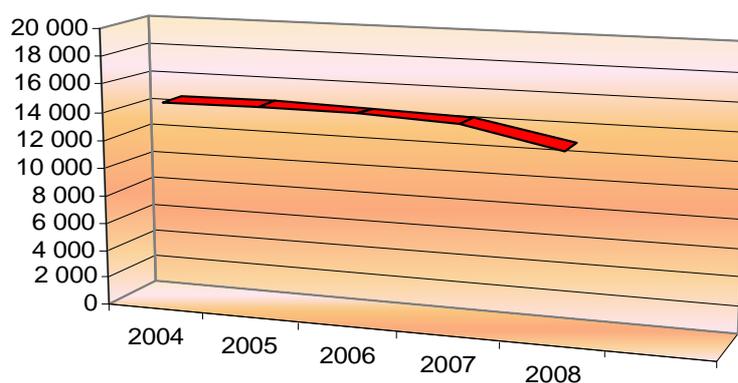
Pour des raisons d'organisation, les déchets Tout-venant et Encombrants n'ont pas transité par le site de Gousson en 2008, mais par la plate-forme de réception des encombrants d'Eiffel, à Rambouillet, et ce jusqu'à fin novembre.

De même, les gravats propres ont été acheminés directement vers les sites de traitement sans transiter par le quai de transfert.

2-2 _ Le quai de transfert de Droue sur Drouette

12 914 tonnes de déchets, dont 73 % d'ordures ménagères, ont transités courant 2008 par le site de Droue sur Drouette.

Evolution des tonnages en transit - Droue sur Drouette
Année 2004 à 2008



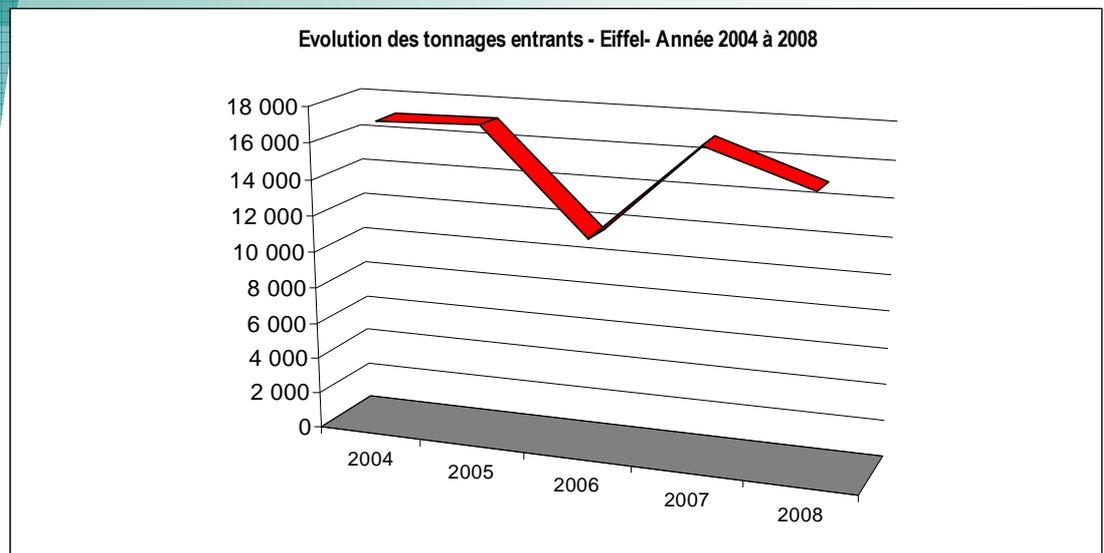
2-3_ Le quai de transfert de Ouarville

Ce quai de transfert est destiné à l'accueil des emballages ménagers sur le territoire du SICTOM de la Région d'Auneau ainsi que sur une toute petite partie du SICTOM du Hurepoix (un peut plus de 100 tonnes).

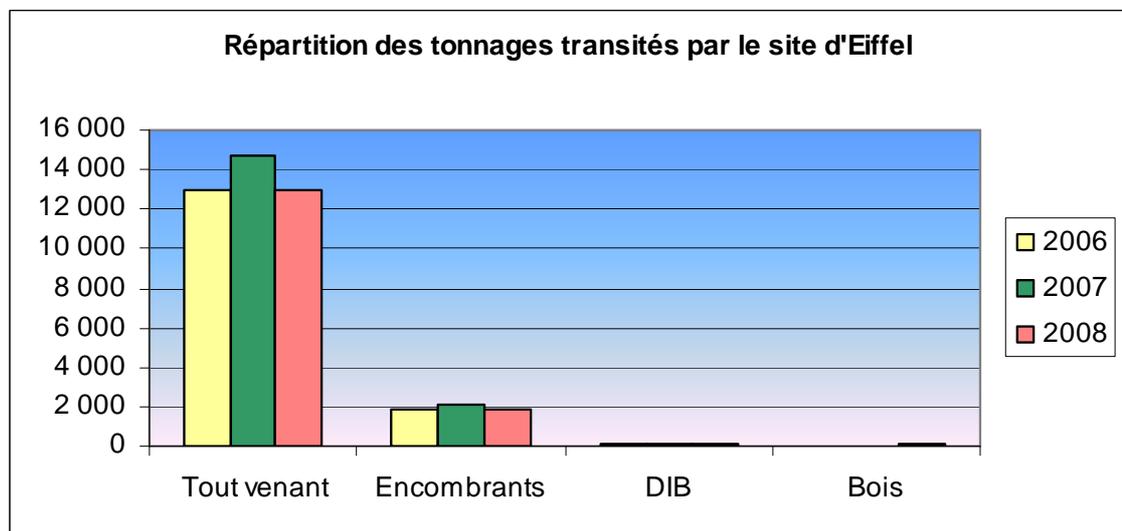
Cet équipement est inclus dans la délégation de service public, et est exploité par VALORYELE. En 2008, 1881 tonnes d'emballages ont transité par ce site.

2-4 - Le quai de transfert d'Eiffel (Rambouillet)

En 2008, le site de tri / transfert d'Eiffel a accueilli 15 028 tonnes de déchets (dont 86% sont du « Tout venant » provenant essentiellement de l'ensemble des déchèteries du SITREVA), ce qui représente une diminution de 11 % des rapports.



Les déchets se répartissent de la manière suivante :

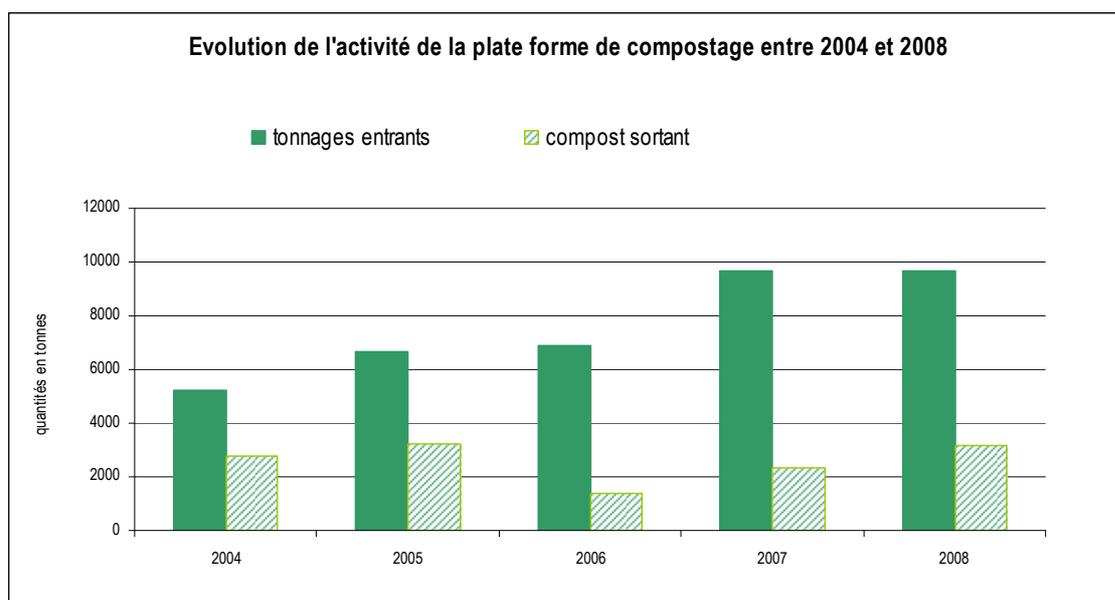


Afin d'optimiser et de rationaliser les équipements du SITREVA, la réception des déchets Tout-venant à été orientée sur le site de Gousson courant novembre 2008.

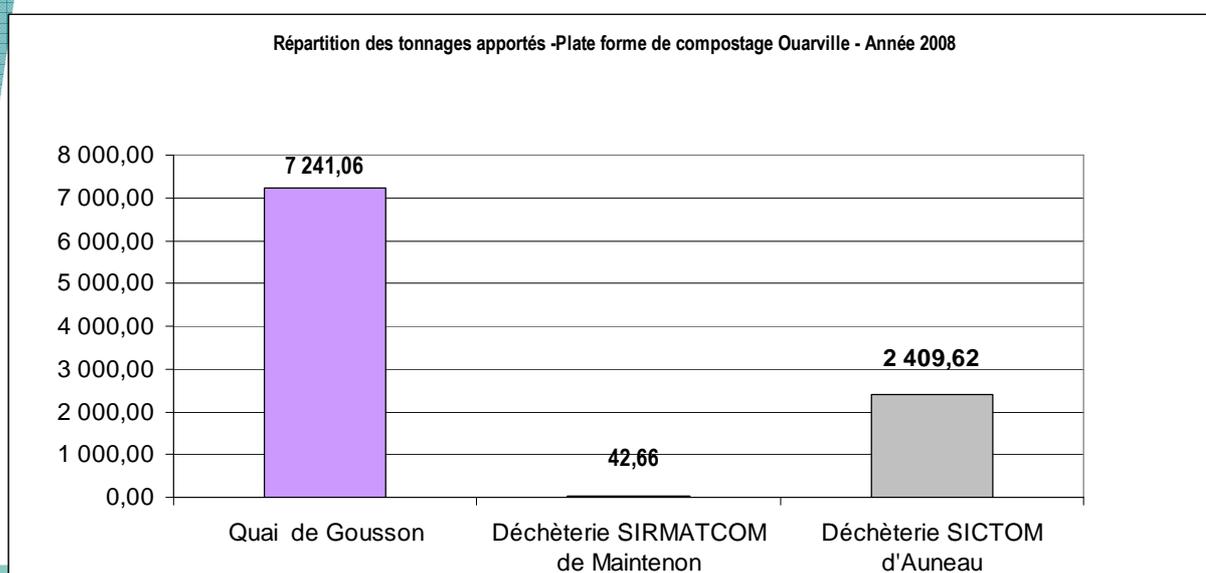
En parallèle, le site d'Eiffel sert de base logistique et administrative pour le service Bas de Quai des Déchèteries.

3_ La plate-forme de compostage des déchets végétaux

L'activité de la plate forme de compostage a fortement augmenté entre 2004 et 2008 soit 9693 tonnes.

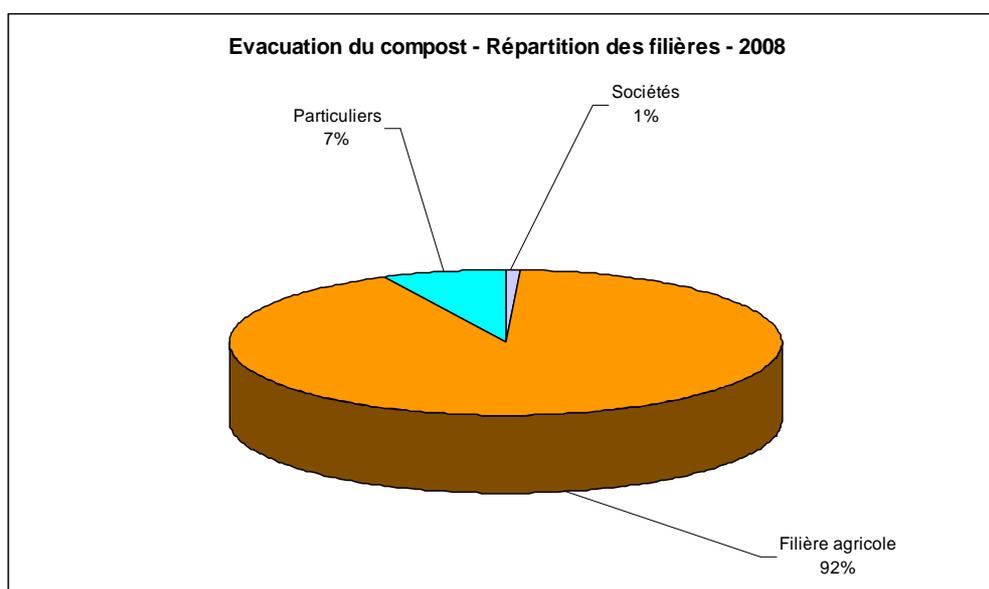


Les déchets verts traités proviennent du SICTOM d'Auneau et du quai de transfert de Gousson (donc des déchèteries du SICTOM de Rambouillet).



Le compost produit est régulièrement analysé. Pour tous les échantillons de compost de déchets verts prélevés, les valeurs mesurées sont inférieures aux valeurs limites réglementaires. Le compost produit répond aux critères de la norme NFU 44-051 en terme de teneur en matière organique, de teneur en azote et de teneur en éléments traces métalliques.

L'évacuation du compost se fait vers les filières suivantes :



4 – Le service « Garage et gestion du matériel »

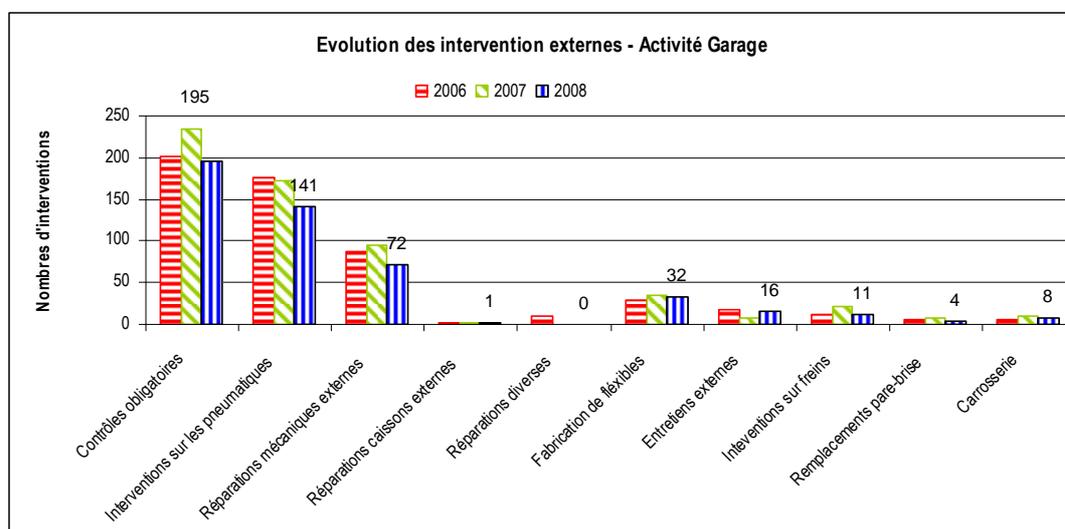
Ce service composé de 6 agents gère les réparations, l'entretien et le suivi des contrôles obligatoires de l'ensemble de la flotte du syndicat, composée de plus d'une centaine de matériels et véhicules, et de quatre cents caissons de déchèteries. Le service a également géré en 2008, une vente aux enchères d'anciens matériels inutilisés pour un montant d'environ 400 050 €. Cette opération a vocation à être renouvelée car certains matériels n'ont pas trouvé d'acquéreur.

Le service gère principalement 2 activités :

- Le suivi des réparations par des prestataires de service
- Les réparations en interne

4-1 _ Les réparations en externe

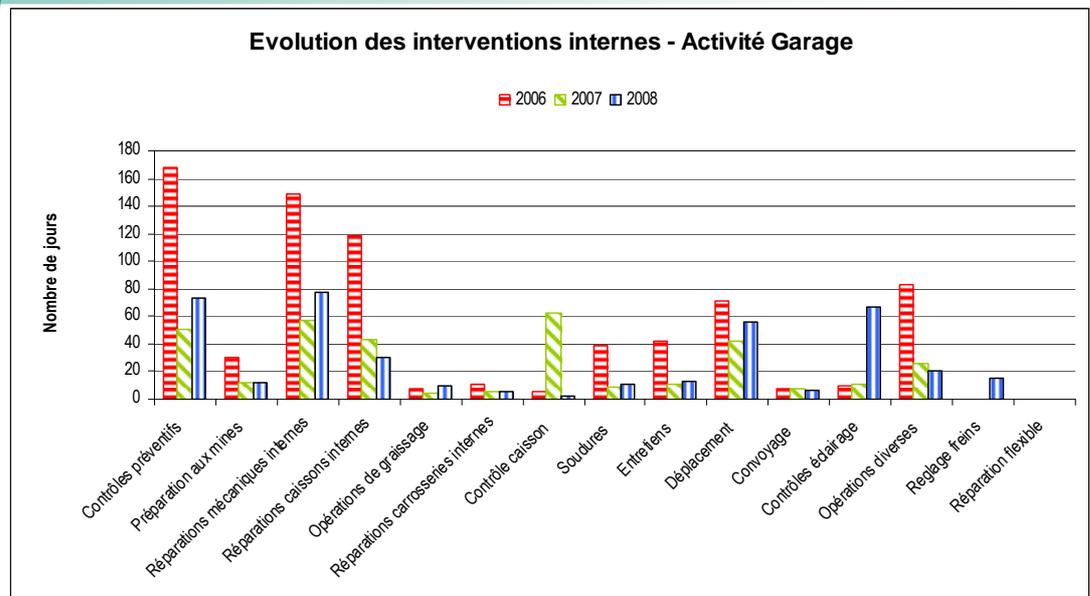
En 2008, il y a eu 480 interventions d'entreprises extérieures sur le matériel du SITREVA, soit une diminution de plus de 17% par rapport à l'année précédente.



4-2 _ Les réparations en interne

En plus de ses missions classiques, le service garage a maintenu le contrôle préventif de la flotte, ce qui a permis d'anticiper et de limiter les pannes. En 2008, le service a développé la maintenance, l'entretien et les petites réparations sur l'ensemble des matériels du SITREVA (poids lourds, véhicules légers, engins de manutention, caissons, compacteurs,...).

Les interventions ont tout de même augmenté par rapport à 2007. Etant donné que les matériels vieillissent, ils sont en effet plus sensibles aux pannes. Le service garage sera donc encore fortement sollicité durant les années à venir.



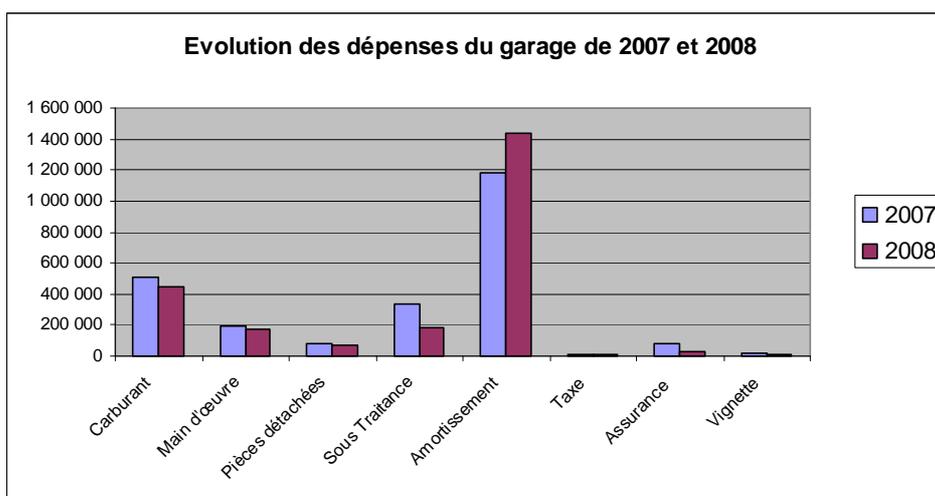
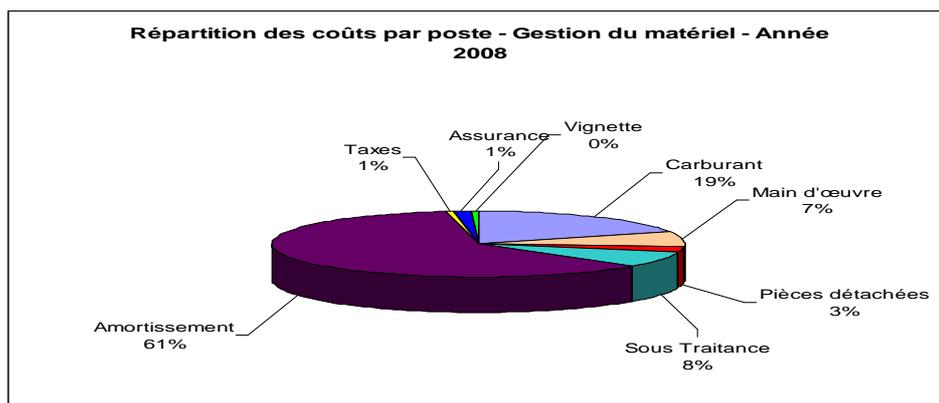
4-3 _ Bilan de la gestion du parc matériel

L'ensemble des données concernant le matériel est saisi dans un logiciel. Il s'agit de :

- La consommation du carburant et le kilométrage,
- Le type et le coût des réparations internes et externes,
- L'ensemble des informations administratives du matériel (immatriculation, type de véhicules, affectation...).
- Les coûts fixes (amortissement, assurance, vignette...)

Le suivi de ce logiciel permet de contrôler l'évolution des différents postes de dépenses du matériel.

Les résultats sont les suivants :



5 – Le service gestion du patrimoine immobilier

En 2008, le service gestion du patrimoine immobilier a notamment géré :

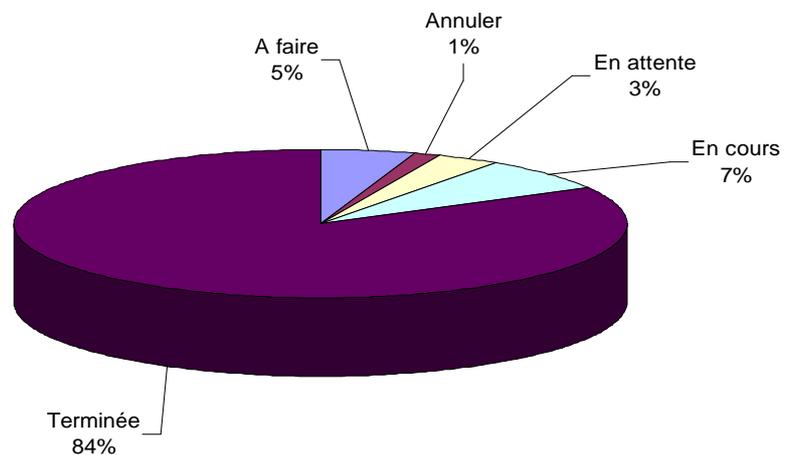
- 245 demandes d'intervention de travaux divers sur l'ensemble des sites du SITREVA
- L'amélioration de l'éclairage des sites de Gousson et Harleville.
- Le remplacement des bastingas bas de quai.
- La transformation des compacteurs, trémies OM.
- Le remplacement de 3 bungalows (Gousson, Angerville et Roinville).

Les demandes d'intervention pour le service maintenance ont augmenté de 45% entre 2007 et 2008. Plus de 80 % des demandes ont été traitées.

5-1 _ Le service maintenance

Les demandes d'intervention en 2008 furent plus nombreuses par rapport à 2007, soit une augmentation de 45 %. Plus de 80 % des demandes ont été traitées.

Avancement des demandes d'intervention 2008



Comme en 2007, le site de Gousson (transfert et déchèterie) représente un nombre important d'interventions.

6 – Le service environnement, qualité, sécurité (EQS) :

Le SITREVA a l'obligation de respecter la réglementation et notamment :

- d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs,
- de mettre en place une politique de prévention des risques professionnels,
- de transcrire et de mettre à jour les résultats de l'évaluation des risques pour chaque unité de travail : élaboration et mise à jour du document unique,
- de respecter la réglementation relative à l'environnement.

Depuis mai 2008, la structure du Service EQS est à nouveau complète et comprend un Responsable, un ACMO (Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité) et un Agent administratif.

Ce service a notamment en charge :

- la recherche et la sélection de tenues de travail et d'équipements de protection individuels (EPI) adaptés aux besoins,
- les formations relatives à l'hygiène et à la sécurité,
- l'identification des risques propres aux activités de la structure et l'élaboration d'un plan de prévention des risques,
- la veille réglementaire en matière d'environnement et d'hygiène et de sécurité,
- l'animation du CTP / CHS (Comité Technique Paritaire / Comité Hygiène et Sécurité) pour la partie qui le concerne.

En 2008 :

- 30 agents ont suivi une formation initiale incendie (équipier de 1ère intervention),
- 28 agents ont reçu une formation complémentaire de Sauveteur Secouriste du Travail,

Le contenu de la formation Gestes et Postures a été défini. Cette formation, qui concerne tout le personnel du SITREVA (soit 112 agents), est programmée début 2009.

En 2008, un bilan hygiène sécurité et complet de l'ensemble des activités et services du SITREVA a été démarré en s'appuyant sur :

- l'analyse des accidents de service survenus,
- les observations portées par les agents dans les différents registres,
- des entretiens approfondis avec les différentes catégories d'agents,
- l'étude des risques déjà recensés dans le document unique.

Deux CTP / CHS ont eu lieu au 2ème semestre 2008. Le CTP organisé au 1er semestre n'a quant à lui pas été accompagné d'un CHS.

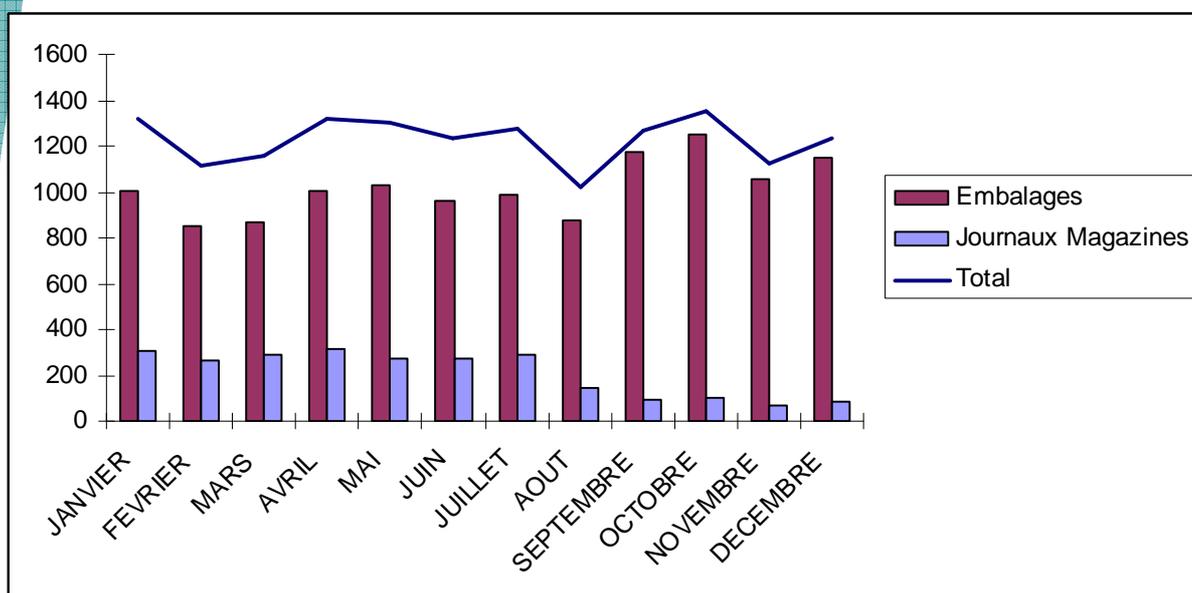
Les services assurés en Délégation de Service Public (DSP)

Le SITREVA a délégué à la Société VALORYELE (filiale Suez Environnement) la gestion du Centre de tri des Emballages ménagers ainsi que l'Usine de Valorisation Energétique (incluant la gestion du transfert des emballages du SICTOM d'Auneau). Cette DSP se termine en janvier 2020.

1 - Le Centre de Tri des Emballages Ménagers Recyclables : 1-1- Les tonnages entrants

Le Centre de Tri a reçu, en 2008, **14 722 tonnes** d'emballages ménagers et de journaux magazines provenant des collectes sélectives, soit une très légère augmentation au regard de l'année précédente, de 0,9 %.

La répartition mensuelle et par types d'apports est la suivante :



Les autres produits du SITREVA entrants au centre de tri sont des produits collectés en monoflux et concernent :

- Les cartons issus des déchèteries : 659 tonnes (- 2,4%),
- les cartons des « professionnels » collectés par le SICTOM de Rambouillet : 248 tonnes (+3,3%)

En 2008 le Centre, filiale de Valoryele qui gère le Centre de Tri, a également accueilli et mis en balle des produits extérieurs à raison de :

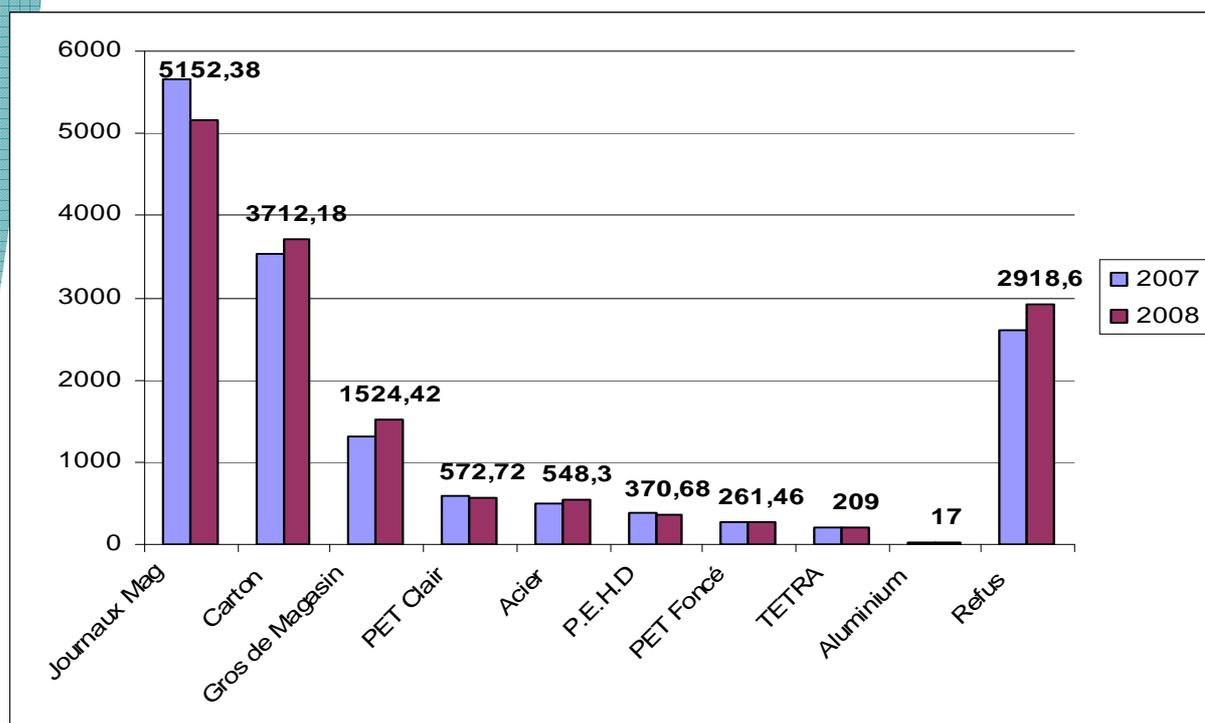
- 1133 tonnes de Journaux Magazines en provenance du Pays Chartrain,
- 746 tonnes de produits DIB, collectés par des entreprises privées.

Au global, ce sont donc plus de 17 500 tonnes qui ont été réceptionnées et triés par le centre de tri du SITREVA, soit une augmentation de 0,6% par rapport à 2007.

1-2- Les produits valorisés

Les produits valorisés sortants du centre de tri représentent près de **15 270 tonnes** : 12 368 tonnes en recyclage matière et 2 918 tonnes en valorisation énergétique (refus de tri incinérés à l'UIOM).

Les refus de tri ont représenté plus de **2 918 tonnes**, en 2008, soit environ 20 % du tonnage des emballages et Journaux Magazines entrants. Les résultats sont en nette régression par rapport à 2007, ce qui est dû essentiellement à une « perte matière » constatée sur le centre de tri : des efforts devront être effectués par le Délégué afin de retrouver les bons résultats de l'année 2007.

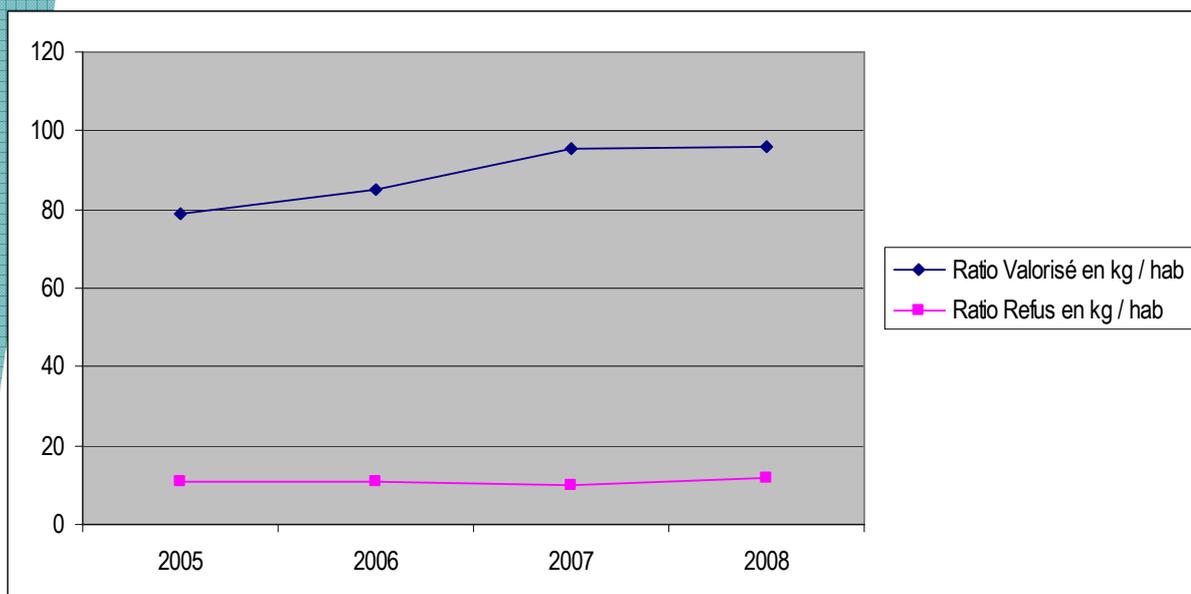


Le verre, réceptionné sur les quais de transfert du SITREVA, représente **8871 tonnes** (soit 6,6% de moins qu'en 2007). La totalité est récupérée et valorisée par le biais de la société Saint Gobain.

L'ensemble des déchets valorisés représente donc **24 414 tonnes**.

Cela représente un ratio par habitant et par an égal à **96 kg de produit valorisé** (ce ratio est basé sur la population 2008 : 251 200 habitants contre près de 257 000 hab en 2007).

Le tableau ci-après présente l'évolution depuis 2005, des quantités de produits valorisés, et des refus de tri en kg/hab. L'année 2008 marque une stabilisation des ratios : 96 kg valorisés (+ 1kg) et 12 kg de refus (+ 2 kg).



2 - Le Centre de Valorisation Energétique

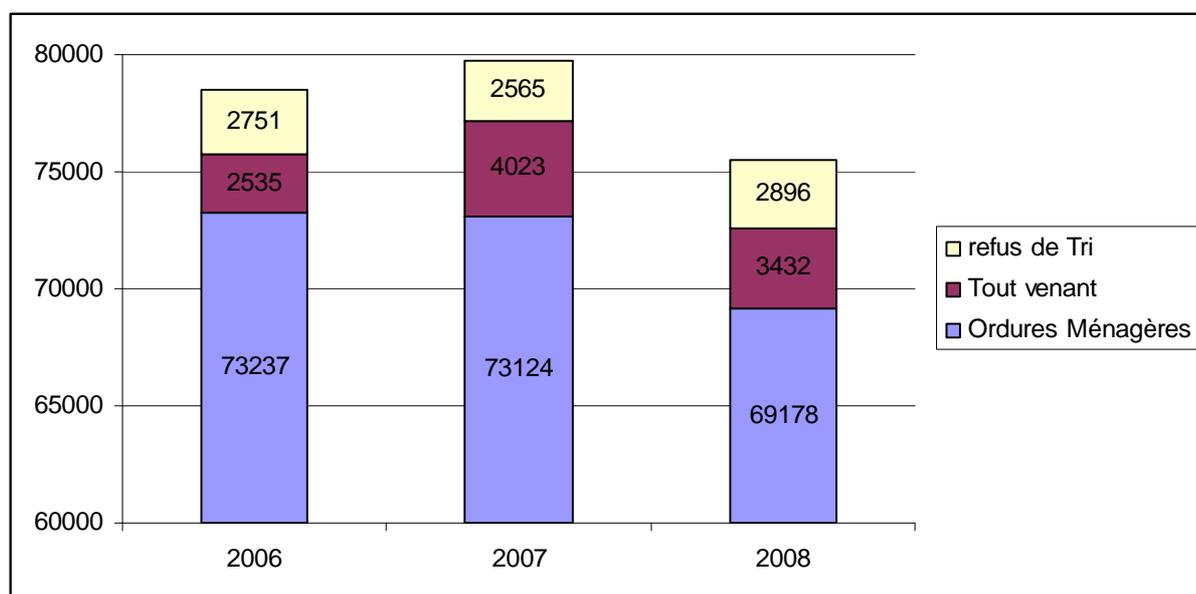
2-1- Les Tonnages incinérés

Le tonnage de déchets ménagers incinérés, en provenance du SITREVA a été de **75 506 tonnes en 2008**, soit un tonnage en forte baisse, de 5,3 %, au regard de l'année précédente.

Ces déchets sont composés de :

- 69 178 tonnes d'ordures ménagères,
- 3 432 tonnes de tout venant trié,
- 2 896 tonnes de refus de tri

L'évolution depuis trois ans est représentée sur le graphique ci-dessous et fait apparaître la forte diminution des ordures ménagères.



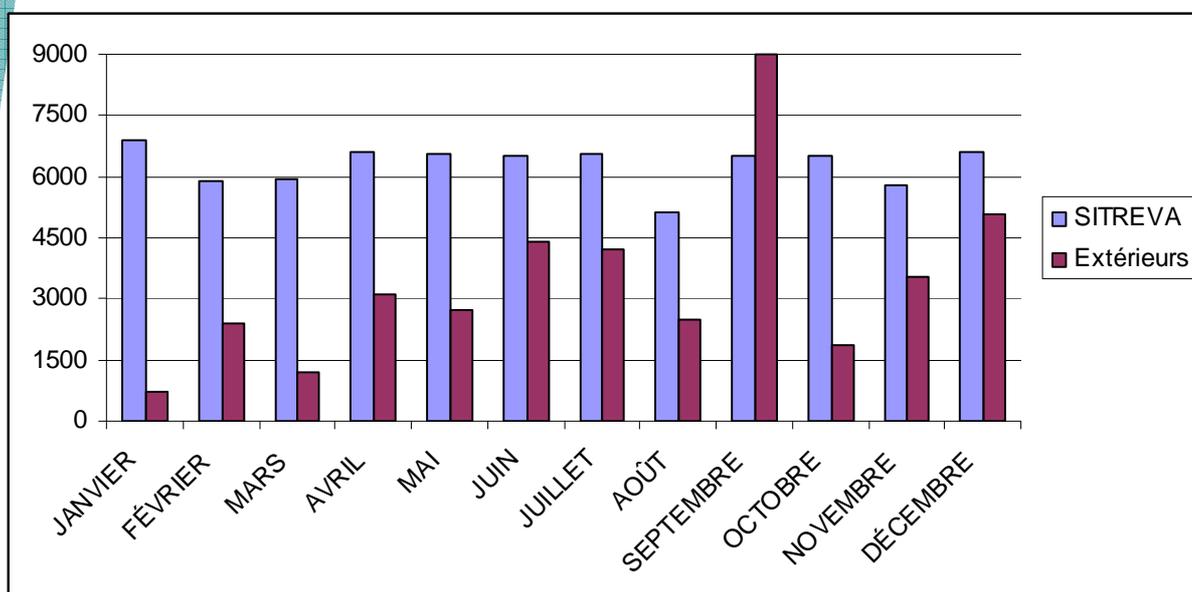
De plus, **12 365** tonnes de tout venant, principalement issus des déchèteries, sont pris au titre de la DSP mais dévoyées dans un Centre d'Enfouissement Technique de classe 2, situé à Breuil en Vexin.

L'ensemble des ces déchets représente donc un total de plus de 87 870 tonnes (- 3 % par rapport à l'année 2007).

L'Usine a également incinéré des déchets extérieurs au périmètre du SITREVA, à hauteur de 40 796 tonnes (plus de 45 550 tonnes ont été réceptionnées mais une partie a été rechargée et traitée sur un autre site).

Au global, l'usine de Ouarville a incinéré plus de 116 000 tonnes de déchets, ce qui constitue une légère augmentation de 1,5 %. Le seuil d'intéressement pour le SITREVA n'a donc pas été atteint (125 000 tonnes / an), ce qui en soit ne présente pas un phénomène nouveau.

Le graphe ci-dessous indique l'évolution mensuelle des apports de déchets sur l'UIOM.



Les apports à l'usine d'incinération sont fluctuants sur l'année. Concernant les apports du SITREVA. 6 290 tonnes par mois en moyenne sont destinées à l'incinération. Pour 2008, le mois des apports le plus faible, à peine 5 150 tonnes, a été le mois d'août.

Les apports extérieurs sont, quant à eux, plus fluctuants : de quelques centaines de tonnes en janvier à près de 9 000 tonnes en septembre.

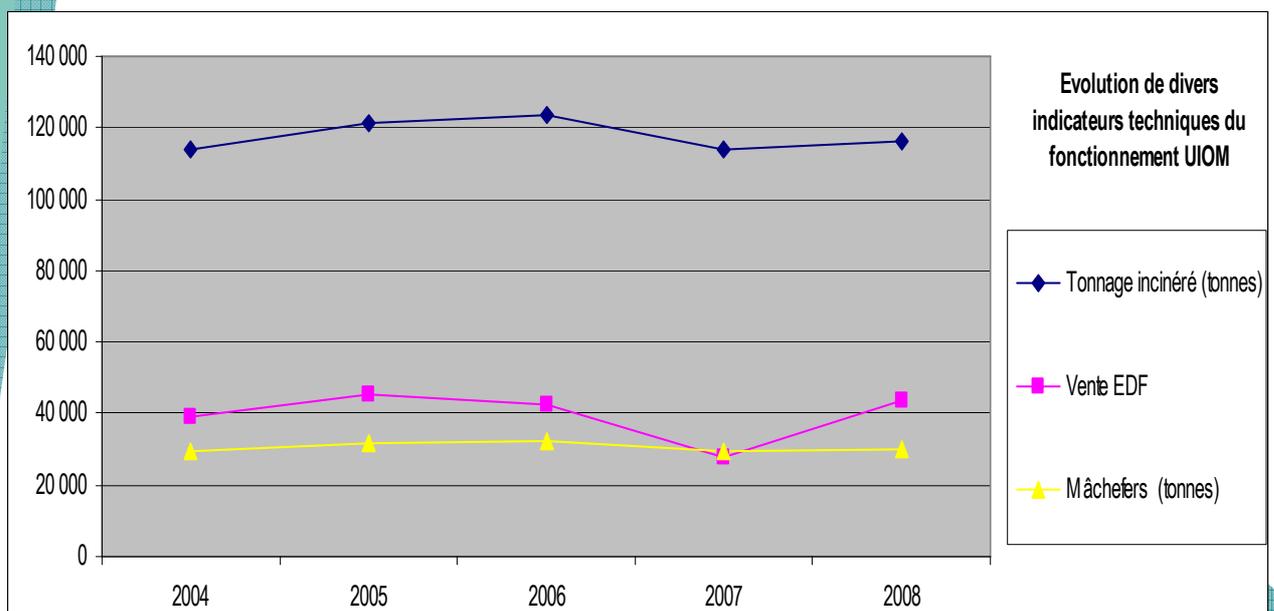
2-2- Suivi de la Délégation de Service Public

Le suivi de la DSP mis en place fin 2006 s'est naturellement poursuivi tout au long de l'année 2008. Ce suivi d'exploitation repose essentiellement sur:

- des visites régulières de l'usine, organisées ou imprévisibles, qui permettent une rencontre et un échange avec l'exploitant sur les aléas d'exploitation. Cela a pour effet à terme de mieux connaître l'organisation et la gestion quotidienne de l'usine.
- la mise en place de tableaux de bord, relatant le suivi d'indicateurs techniques tels que le pourcentage de disponibilité de chaque ligne d'incinération, la production de vapeur à la tonne incinérée, la production d'électricité, celle des mâchefers, des différents réactifs et sous produits du process.
- le suivi régulier de ces indicateurs commentés et interprétés, au cours des commissions DSP.

2-3-Evolution des Principaux Indicateurs du fonctionnement UIOM :

Le graphe ci-dessous synthétise les valeurs des principaux indicateurs de fonctionnement de l'usine, depuis 2004 :



TROISIEME PARTIE

LE FONCTIONNEMENT GENERAL DU SYNDICAT

1 - Bilan des ressources humaines

Sur le fonctionnement de la collectivité :

- Application des mesures de reclassement.
- Recrutement de nouveaux collaborateurs (notamment cadres A et cadres intermédiaires).
- Organisation des élections professionnelles paritaires (CTP, CAP, CNRACL).

Sur l'amélioration de la pratique professionnelle des agents

- Information et mise en place de la réforme de la formation professionnelle des agents
- Mise à jour des formations obligatoires (CACES, Incendie notamment)
- Incitation pour formations organisées en interne (Gestes et postures, SST, management)
- Formation faite par le service DRH sur le statut de la fonction publique territoriale, en interne.

Sur l'amélioration du fonctionnement du service RH

- Systématisation de l'information écrite aux agents.
- Tableaux de bord sur le suivi des carrières, des contrats, de la masse salariale, des absences pour maladie, accident de travail (en liaison avec le service EQS pour les AT)
- Gestion des dossiers contentieux.
- Suivi des effectifs

Quelques chiffres pour 2008 :

- Montant des rémunérations brutes : **2 814 864 €** (2 814 752 € en 2007)
- Effectif permanent : **112** agents en décembre 2008, soit une baisse de 9 agents par rapport à décembre 2007 (121)
- Arrêts de travail sur l'année complète : **6 273** jours soit : **4 460** jours en congé de maladie « ordinaire », congé de longue maladie, congé de longue durée, hospitalisation et **1 813** jours en accident de travail soit un taux d'absentéisme égal à **17,78 %** (moyenne fonction publique territoriale : **8 %**).
- Augmentation très importante due essentiellement à 2 postes en forte hausse : congé de longue maladie (+44,60 %) voire très forte hausse : accident de travail (+218 %). Ce la est dû à deux accidents de travail survenus fin 2007 et qui ont entraîné un arrêt sur toute l'année 2008 pour un agent et quasiment autant pour l'autre.
- Heures supplémentaires : **3 686** h soit une baisse de **27 %** par rapport à 2007 (**5 054** h)

2 - Bilan des marchés publics

En 2008, le service des marchés publics a conclu 15 marchés en réalisant 7 procédures :

4 procédures d'appel d'offres qui ont abouti à la notification de 10 marchés :

- Traitement des gravats à trier
- Traitement du bois (4 lots)
- Traitement et valorisation des déchets végétaux (5 lots dont un déclaré sans suite)
- Fourniture de semi remorques à fond mouvant alternatif

2 procédures adaptées (MAPA) pour des montants < à 90 000 € HT qui ont abouti à la conclusion de 4 marchés :

- Entretien des espaces verts (3 lots)
- Transport de déchets en semi-remorques de 90 m3
- Une procédure adaptée (MAPA) pour un montant compris entre 90 000 € HT et 206 000 € HT qui a abouti à la notification d'un marché :
- Fourniture, carrossage et pose de bras de manutention et de système de bâchage sur châssis de type 6x2.

Pour deux des procédures d'appel d'offres ouvert, concernant d'une part, le traitement du bois et d'autre part, le traitement de déchets végétaux (procédures menées simultanément), le SITREVA a été confronté à des recours précontractuels de la part de deux concurrents évincés, recours qui n'ont pas abouti. Ces concurrents ont ensuite entamé un recours sur le fond concernant les lots 1, 2 et 4 de ces deux procédures. Le Tribunal Administratif donnera son verdict en 2009.

Dans le courant de l'été 2008, les services de la DRIRE des Yvelines ont requalifié le bois du SITREVA en déchet, ayant pour conséquence, de soumettre les sites exploitant à une réglementation plus stricte. Le SITREVA avait contracté 4 marchés concernant le traitement du bois, dont trois avec la société ECOBOIS, dont le site d'exploitation se trouve dans les Yvelines. Cette société n'a pu se conformer rapidement à la réglementation (c'est-à-dire disposer d'une autorisation d'exploiter) donc ces 3 marchés ont été résiliés à ses torts (résiliation effective en janvier 2009).

Comme les années précédentes, le service a également assuré la gestion et le suivi administratif des 83 marchés en cours.

1 - Bilan administratif

1.1 - Bilan de l'activité du Service « Administration Générale »

Les élections

Comme dans les autres communes et intercommunalités, l'année 2008 a été principalement marquée au SITREVA par l'organisation des élections.

Les élections du Président, des Vice-présidents, du Bureau et des différentes Commissions ont eu lieu le 16 juin 2008. Cette date tardive s'explique aisément. Il a en effet fallu attendre les élections des communes puis des communautés de communes ou d'agglomérations puis celles des syndicats de collecte avant de pouvoir enfin organiser celles du SITREVA.

L'organisation des élections dans les syndicats mixtes est extrêmement complexe. Au SITREVA en 2008, deux délibérations ont été déférées au Tribunal Administratif par la Préfecture, l'une concernant l'élection du Bureau et l'autre celle de la Commission d'Appels d'Offres. Dans les deux cas, des suppléants au Comité Syndical du SITREVA avaient été élus membres, ce qui est interdit. La Commission d'Appel d'Offres a été réélue le 8 juillet 2008. Un Syndicat Primaire a échangé les places de titulaire et suppléant entre deux de ses délégués pour régulariser la situation du Bureau. Dans les deux cas, la Préfecture s'est désistée de son action en justice.

Mais l'échange de position entre les deux délégués a entraîné l'illégalité de la Commission Délégation de Service Public dont l'élu devenu suppléant était membre. Il a donc fallu réélire la Commission Délégation de Service Public le 4 novembre 2008.

En fin d'année 2008, tous les organes du SITREVA étaient conformes aux exigences légales relayées par la Préfecture.

Mais un Vice-président a démissionné de son syndicat de collecte et, par conséquent, du SITREVA. Son remplacement comme Vice-président, membre du Bureau et membre de la Commission Finances devra donc faire l'objet, en 2009, de la plus grande attention pour éviter les écueils de 2008.

Le fonctionnement courant du service

Le service a assuré l'organisation et le suivi de gestion de :

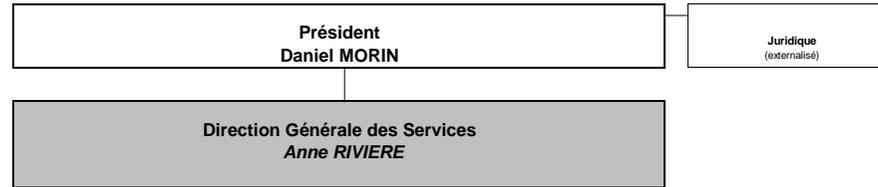
- 12 Bureaux Syndicaux,
- 10 Comités Syndicaux,
- D'une réunion de coordination hebdomadaire de l'ensemble des Directions avec le Président.

102 délibérations ont été soumises au vote du Comité Syndical.

De plus, le Service est venu en appui à trois Directions (Direction des Services Techniques, Direction Financière et Direction des Ressources Humaines) pour la tenue de diverses réunions (convocations, organisation, suivi) telles que :

- Les 10 Commissions Délégation de Service Public,
- Les 12 Commissions Finances,
- Les 3 CTP (également en collaboration étroite avec la DRH).

Il n'y a pas eu de CHS en 2008 puisque CTP et CHS ont été regroupés au sein du seul CTP.



EFFECTIF 112 agents dont :
106 en activité effective
7 en arrêt prolongé
(et 6 en disponibilité)

Service Ressources Humaines : Daniel GIULIANI

Hélène BRICOUT (administratif)
Rachel THIERY (administratif)

**Service Achats Marchés Publics
Anne RIVIERE**

Nathalie CORNIAUX (service marchés)
XXXXXXXXX en attente recrutement

Service Informatique

Bruno LOURDELET

**Service Administratif
xxxxxx en att
recrutement**

Julia ALAMO
Danièle SOUCHET
Nicole WIRTH (MTT)

**Service Finances
Responsable financier
et juridique Tilia KJELLBERG**

**Comptabilité
Joséfa MAGNE**

Danièle BOURDEAU (recettes)
Léna HOUTEVILLE (dépenses - commandes)
Jean Luc LE CORNEC (dépenses - commandes)
Michèle LUSTIGMAN (recettes)
Céline LAGUITTON (recettes)

**Direction des Services Techniques
Gauthier LEDUC (DGA) ***

**Auréli LEFLON
(secrétariat)**

Service GARAGE Francis XIBERRAS

Noël BERGER (mécanique)
Nadine JULIEN (secrétariat)
Jean Pierre LENFANT (mécanique)
Alain MORVAN (mécanique)
Nicolas LAUTREFIN (mécanique)

**Service patrimoine Immobilier
Nathalie ROBBE**

Assurance et Contrat

Dominique GEMON (administratif)

**Service Environnement
Qualité Sécurité**

Marc CROZIER *

Hygiène et Sécurité

Jacques ANDRE
Francis CHABBERT
Maryse SOVRAN (administrative)

**Service exploitation : Transfert / Tri / Traitement
BLIN Grégory
Colette MATOS DA SILVA (assistante)**

GOUSSON Marc PUPIN

Bruno LEMAIRE (resp.adj chauffeur pl)

Laurent CHARBONNIER (chauffeur pl)
Didier CHARPENTIER (chargeur)

Jacques DECARIS (chauffeur pl)

Eric DEDIEU (entretien)
Philippe DELAGE (pesage)

Jean Paul HOMS (chauffeur pl)
Georges JEANSON (pesage)

Roger PROUVEUR (pesage + engin)

Patrice MARTIN (entretien)
José MATOS DA SILVA (chauffeur pl)
Jean Yves NUSBAUM (chauffeur pl)
Bruno RAPP (chauffeur pl)
Mohammed SOUIDI (chauffeur)

DROUE SUR DROUETTE

Pascal GAULT (responsable)
Jacques LEBLOND (chauffeur pl)

Christian JOUANNET (chauffeur pl)

EIFFEL Stéphane LAFON

Mauro CAVOZZA (resp.adjoint tri)

Antonio BUCCI (pesage)

Eric VALLOIS (Tri + engin)

Roland ROCHARD (pesage)

Yolande PUPIN (pesage)
Selvanayagam BLAMPAIN (50 %)

COMPOSTAGE OUARVILLE

Marc BOURDIN (responsable engin)
Cyril COLLET (engin)

**Service Déchèteries : Hauts et Bas de quais + Filières
Jean PAGE**

Haut quai : Didier BOEHRER

Isabelle GATARIC (assistante)
Edwige RENARD (assistante)

Stéphane AUBRY (gardien)

Alain BACH (gardien)
Laurette BONNET (gardien)

Marceau BOURECHAK (gardien)
Gabrielle CAVELAN (gardien)
Céline BOURRET (gardien)
Denis CHENIER (gardien)

David CORNELIS (gardien)
Ludvine DEBOUT (gardien)
Marlène DE GOROSTIAGA (gardien)
Joël DROUIN (gardien)
Sébastien DESENY (gardien)
Jeannine GOUMAND (gardien)

Jean François HEMERAY (gardien) MTT

Jean Pierre LECOMTE (gardien)
Yannick LHOTE (gardien)

Joël LOOTEN (gardien)
Gérard LUCAS (gardien)
Alberto ONOFRE BANDEIRA (gardien)

Alain PETTITVALLET (gardien)
Alex PRONZOLA (gardien)
Jean Claude ROUSSEL (gardien)
Thierry SAUBAT L'ALANNE (gardien)
Ludovic TALABARDON (gardien)
Sandrine QUILLIVIC (gardien)
Carole THEAU (gardien)
Bernard FAUVEAU (engin)

Bas de quai : Ludovic MORONVAL

Delphine CHEVALIER (assistante)
Frédéric BEASSE (chauffeur pl)
William CASALI (chauffeur pl)
Michel CRENAIS (chauffeur pl)
Richard DURET (chauffeur pl)
Loïc GUICHON (chauffeur pl)
Fabrice HELIERE (chauffeur pl)
Nathalie LUSTIGMAN (chauffeur pl)
Gregory PETIT (chauffeur pl)
Christelle PICHOT (chauffeur PL)
Thierry YGE (chauffeur pl)
Marc ZASADA (chauffeur pl)

Alain PETTITVALLET (gardien)
Alex PRONZOLA (gardien)
Jean Claude ROUSSEL (gardien)
Thierry SAUBAT L'ALANNE (gardien)
Ludovic TALABARDON (gardien)
Sandrine QUILLIVIC (gardien)
Carole THEAU (gardien)
Bernard FAUVEAU (engin)

Bas de quai : Ludovic MORONVAL

Delphine CHEVALIER (assistante)
Frédéric BEASSE (chauffeur pl)
William CASALI (chauffeur pl)
Michel CRENAIS (chauffeur pl)
Richard DURET (chauffeur pl)
Loïc GUICHON (chauffeur pl)
Fabrice HELIERE (chauffeur pl)
Nathalie LUSTIGMAN (chauffeur pl)
Gregory PETIT (chauffeur pl)
Christelle PICHOT (chauffeur PL)
Thierry YGE (chauffeur pl)
Marc ZASADA (chauffeur pl)

Bas de quai : Ludovic MORONVAL

Delphine CHEVALIER (assistante)
Frédéric BEASSE (chauffeur pl)
William CASALI (chauffeur pl)
Michel CRENAIS (chauffeur pl)
Richard DURET (chauffeur pl)
Loïc GUICHON (chauffeur pl)
Fabrice HELIERE (chauffeur pl)
Nathalie LUSTIGMAN (chauffeur pl)
Gregory PETIT (chauffeur pl)
Christelle PICHOT (chauffeur PL)
Thierry YGE (chauffeur pl)
Marc ZASADA (chauffeur pl)

Toxiques : Didier BOEHRER

Mickaël MONTEBAULT (chauffeur livreur)
Fabrice STEVENIN (chauffeur pl)

En arrêt prolongé

Jean-Luc POITEVIN
Michel CRENAIS
Céline LAGUITTON
Danièle SOUCHET
Francis CHABBERT
Christian JOUANNET

En disponibilité

Laurent BORDAGER
Martine GRANDVIERGNE
Mariam DLUZNIOWSKI
Jacques PETIT
Jean Pierre VIDAL
Agnès GRANDSIRE

autorité hiérarchique
autorité fonctionnelle

Agent recruté 07/08

TNC temps non complet

MTT mi temps thérapeutique.

* non titulaire de droit public

1 - SYNDICATS PRIMAIRES

TARIFS	Unité	Tarif HT
<u>Déchetteries</u>		
Gardiennage		
SICTOM d'Auneau	<i>Forfait mensuel</i>	29 560,34 €
SIRMATCOM de Maintenon	<i>Forfait mensuel</i>	32 746,82 €
SICTOM de Rambouillet	<i>Forfait mensuel</i>	42 214,36 €
Transport et traitement		
Tout-venant	Tonne	179,14 €/T
Gravats propres	Tonne	20,44 €/T
Gravats à trier	Tonne	179,14 €/T
Bois	Tonne	53,70 €/T
Végétaux	Tonne	75,33 €/T
Métaux	Tonne	29,28 €/T
Carton	Tonne	208,70 €/T
<u>Déchets menagers spéciaux (DMS)</u>	Tonne	1 296,96 €/T
<u>Ordures ménagères</u>		
Apport direct à l'UIOM	Tonne	80,32 €/T
Apport à l'UIOM avec transfert	Tonne	111,46 €/T
<u>Encombrants</u>		
Apport direct au centre de tri	Tonne	127,66 €/T
<u>Collectes sélectives</u>		
Emballages		
Emballages avec JM		
Apport direct au centre de tri	Tonne	272,35 €/T
Apport au centre de tri avec transfert	Tonne	312,22 €/T
Emballages sans JM		
Apport direct au centre de tri	Tonne	353,33 €/T
Apport au centre de tri avec transfert	Tonne	393,19 €/T
Carton apport SETRI		
Apport direct au centre de tri	Tonne	29,96 €/T
Métaux apport SETRI		
Apport direct au centre de tri	Tonne	29,96 €/T
Verre conforme (aux PTM)		
Apport direct au quai de transfert	Tonne	17,26 €/T
Verre non-conforme (Hors PTM)		
Apport direct au quai de transfert	Tonne	60,04 €/T
Journaux magazines		
Apport direct au centre de tri	Tonne	84,51 €/T
Apport Droue	Tonne	124,38 €/T
<u>Déchets végétaux</u>		
Apport direct sur plate-formes	Tonne	31,93 €/T
Plus-value pour tri	Tonne	35,67 €/T
Apport sur plate-formes avec transfert	Tonne	74,31 €/T
<u>Autres apports</u>		
DIB	Tonne	127,66 €/T
Gravats en mélange Gousson	Tonne	127,66 €/T
<u>Déficit et Passif</u>		
SICTOM d'Auneau	<i>Forfait mensuel</i>	30 828,40 €
SICTOM du Hurepoix	<i>Forfait mensuel</i>	80 746,90 €
SIRMATCOM de Maintenon	<i>Forfait mensuel</i>	33 958,64 €
SICTOM de Rambouillet	<i>Forfait mensuel</i>	67 920,50 €
SICTOM de Rambouillet : sortie de Magny les Hameaux	<i>Annuel</i>	205 953,50 €

REVERSEMENT AUX SYNDICATS PRIMAIRES	Unité	Tarif HT
<u>Collectes sélectives</u>		
Soutien Eco-Emballages et filières	<i>Forfait</i>	<i>Calcul</i>
<u>Déchetteries</u>		
Contrat d'apport extérieur	€	€ pour €
Artisans, commerçants	€	70%
Communes	€	70%

RÉPARTITION DES APPORTS EN DÉCHETTERIES SELON LA FRÉQUENTATION ENTRE SYNDICATS

Les apports entre Syndicats seront répartis en fin d'année au prorata du nombre de visites rapporté à la facturation totale des déchetteries par Syndicat au titre de l'année.

2 - COMMUNES

APPORTS SUR SITES SITREVA	Unité	Tarif HT
<u>Ordures ménagères</u>		
Apport direct à l'UIOM	Tonne	80,32 €/T
Apport à l'UIOM avec transfert	Tonne	111,46 €/T
<u>Encombrants et DIB</u>		
Apport direct au centre de tri	Tonne	127,66 €/T
<u>Déchets végétaux</u>		
Apport direct sur plate-formes	Tonne	31,93 €/T
Plus-value pour tri	Tonne	35,67 €/T
Apport sur plate-formes avec transfert	Tonne	74,31 €/T
<u>Bois</u>		
Apport direct sur plate-formes	Tonne	26,17 €/T
<u>Gravats en mélange</u>		
Apport à Gousson	Tonne	127,66 €/T

APPORTS EN DÉCHETTERIE	Unité	Tarif HT
<u>Déchetteries</u>		
Tout-venant	M3	18,33 €/M3
Gravats propres	M3	13,99 €/M3
Gravats à trier	M3	61,47 €/M3
Bois	M3	6,75 €/M3
Plastique	M3	2,86 €/M3
Végétaux	M3	12,26 €/M3
Métaux	M3	5,51 €/M3
Carton	M3	8,27 €/M3
<u>Déchets ménagers spéciaux</u>		
Déchets toxiques	Kg	1,27 €/kg
Batteries	Unité	
Extincteurs	Unité	21,30 €/U
Tubes fluos	Unité	
Écrans et assimilés	Unité	
Filtres à huile	Unité	0,32 €/U
<u>Forfait minimal</u>		
	€	5,30 €

3 - INDUSTRIELS ET ARTISANS

APPORTS SUR SITES SITREVA	Unité	Tarif HT
<u>Ordures ménagères</u>		
Apport direct à l'UIOM	Tonne	87,59 €/T
Apport à l'UIOM avec transfert	Tonne	117,41 €/T
<u>Encombrants et DIB</u>		
Apport direct au centre de tri	Tonne	127,66 €/T
<u>Déchets végétaux</u>		
Apport direct sur plate-formes	Tonne	43,40 €/T
Plus-value pour tri	Tonne	35,67 €/T
Apport sur plate-formes avec transfert	Tonne	74,31 €/T
<u>Bois</u>		
Apport direct sur plate-formes	Tonne	26,17 €/T
<u>Gravats en mélange</u>		
Apport à Gousson	Tonne	127,66 €/T

APPORTS EN DÉCHETTERIE	Unité	Tarif HT
<u>Déchetteries</u>		
Tout-venant	M3	40,27 €/M3
Gravats propres	M3	21,22 €/M3
Gravats à trier	M3	113,09 €/M3
Bois	M3	15,58 €/M3
Plastique	M3	10,61 €/M3
Végétaux	M3	22,06 €/M3
Métaux	M3	7,21 €/M3
Carton	M3	8,27 €/M3
<u>Déchets ménagers spéciaux</u>		
Déchets toxiques	Kg	1,27 €/kg
Batteries	Unité	
Extincteurs	Unité	22,04 €/U
Tubes fluos	Unité	
Écrans et assimilés	Unité	15,55 €/U
Filtres à huile	Unité	1,03 €/U
<u>Forfait minimal</u>		
	€	5,30 €

4 - VENTES

RECETTES	Unité	Tarif HT
<u>Compost</u>		
Compost de 0 à 25 T	Tonne	11,00 €/T
Compost de 26 à 100 T	Tonne	6,00 €/T
Compost au delà de 100 T	Tonne	4,50 €/T
	Km	1,70 €/km